



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

Université Abderrahmane Mira Bejaia
Faculté des sciences économiques, gestions et commerciales
Département des Sciences de Gestions

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences de Gestion

Option : Comptabilité et Audit

Thème

Le financement du cycle d'exploitation
Cas d'un crédit d'exploitation B.N.A
(Agence 587)

Réaliser par :

BERKOUCHE CHAHINAZ
BENHAMA CHAHINEZ

Encadré par :

MEKLAT Khoukha

Année universitaire : 2020_2021

Remerciements

Nous tenons à remercier d'abord dieu le tout puissant de nous avoir accordé santé et volonté pour accomplir ce modeste travail.

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à notre promoteur madame MEKLAT Khoukha de nous avoir accordé l'honneur de bien vouloir nous encadrer, et pour ses orientations et suggestions efficaces et ses conseils judicieux.

Nos sincères remerciements et notre profonde gratitude s'adressent également aux enseignant qui nous en enseigner depuis la première année.

Nous remercions également notre encadreur de stage monsieur ZAHOUANI A.Madjid et Melle SABRACHOU Sonia pour leur orientations durant notre stage et qui ont mis à notre disposition toutes les informations nécessaires pour l'accomplissement de notre travail.

Nos sincères remerciements et notre profonde gratitude s'adressent également aux membres de jury qui nous feront l'honneur de juger notre travail. Enfin, nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail et qui se sont dévoués pour nous venir en aide.

Dédicaces

Nous dédions ce travail à nos parents

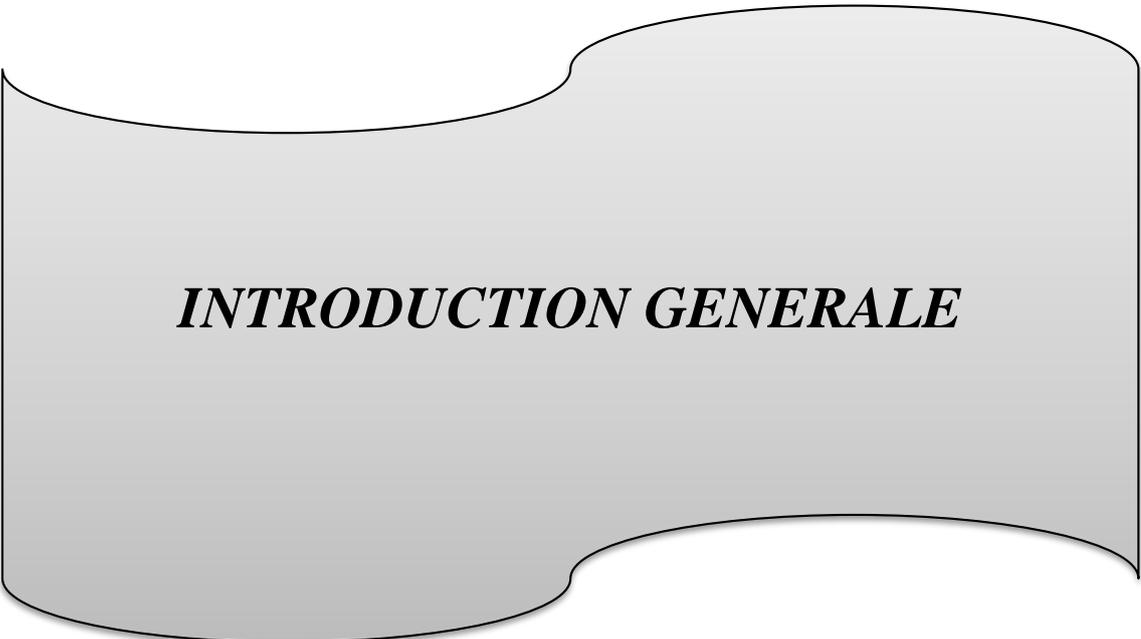
A nos familles

A nos amis

Et à tous ceux qui nous ont encouragés à braver les difficultés que nous avons rencontrées pendant l'élaboration de ce mémoire

SOMMAIRE

Introduction générale.....	1
Chapitre I : Notions de base sur le cycle d'exploitation	4
I-1- Généralité sur le cycle d'exploitation.....	4
I-2- Diagnostic économique et financier du cycle d'exploitation	10
Chapitre II : Le financement du cycle d'exploitation.	32
II-1- Les quatre règles de financement du cycle d'exploitation.....	32
II-2- Les types de financement de l'exploitation	36
II-3- Les risques et les garanties du crédit bancaire.....	44
Chapitre III : Financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la B.N.A (cas pratique)	57
III-1- Présentation de l'organisme d'accueil	57
III-2- Etude d'un cas pratique	67
Conclusion générale	81
Bibliographie	



INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

L'entreprise, depuis sa création et tout au long de son développement a besoin des ressources financières. En effet, quel que soit la taille de l'entreprise, dans la plupart des cas, elle ne peut pas se contenter de ses ressources propres pour satisfaire continuellement tous ses besoins de financements. De ce fait, elle devrait recourir aux ressources financières. Cela est d'autant plus valable dans une économie d'endettement, telle que l'économie algérienne, que la banque en tant que source de financement a toujours occupée une place primordiale dans le financement des entreprises.

La relation banques-entreprises se caractérise par une certaine subtilité : l'entreprise veut concilier deux types de besoin essentiels, que sont l'accès à des compétences financières ainsi qu'à des services et à des sources de financement, toutes choses qui peuvent découler d'un rapport étroit avec une banque, et conserver par ailleurs une grande latitude dans son fonctionnement. Les entreprises exploitent de plus en plus les possibilités apportées par la globalisation de l'économie, et le fait d'entretenir des rapports étroits avec une banque capable de fournir des services et des conseils à l'échelle mondiale, leur confère un avantage concurrentiel considérable.

Les banques offrent aux entreprises les moyens de se développer et élargir leur activité ou même de survivre à des difficultés. Ceci se traduit par les divers types de financement proposés par les banques aux entreprises selon leur taille et secteur. Mais ces dernières doivent se soumettre aux conditions universelles d'octroi de crédit. Autrement dit, si la banque juge que le projet présenté par l'entreprise est bancable, elle donne son accord de crédit à l'entreprise, sinon elle refuse de financer le projet.

Dans le cadre de notre mémoire nous prenons le cas de la BNA, pour comprendre mieux comment s'effectue le financement du cycle d'exploitation.

Pour entamer ce travail, nous devons répondre à la question fondamentale suivante :

- Quelle est la procédure de financement du cycle d'exploitation par la Banque Nationale d'Algérie ?

De cette question principale, des questions secondaires peuvent être formulées à savoir :

- Comment s'effectue le montage d'un dossier de crédit à court terme auprès de la BNA ?

- Quels sont les différents types de financement du cycle d'exploitation de l'entreprise par la BNA ?

- Quelles sont les risques et les garanties liés au financement du cycle d'exploitation exigés par la BNA ?

Pour répondre à ces différentes questions, nous avons formulés deux hypothèses suivantes :

➤ Le financement du cycle d'exploitation de l'entreprise auprès de la BNA s'effectue sur la base d'un diagnostic financier assurant sa rentabilité et sa solvabilité.

➤ La BNA exige pour chaque demande de crédit d'exploitation (à court terme) des garanties personnelles seulement de la part de l'entreprise.

Afin de répondre aux questions déjà posées, nous avons effectué une recherche bibliographique sur des ouvrages, des documents, des mémoires et des sites internet. De plus, nous avons effectué un stage pratique durant un mois au sein de la BNA.

Notre travail est structuré en trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous allons présenter les notions de base sur le cycle d'exploitation, à savoir, généralités sur le cycle d'exploitation, et sur le diagnostic économique et financier de l'entreprise. Le deuxième chapitre illustrera la procédure du financement du cycle d'exploitation. Le dernier chapitre développera le financement bancaire du cycle d'exploitation d'une entreprise par la BNA.

CHAPITRE I

Notions de base sur le cycle d'exploitation

Chapitre I : Notions de base sur le cycle d'exploitation

Cycle d'exploitation désigne toutes les opérations nécessaires à la réalisation des activités économiques, commerciales et productives de l'entreprise. Selon le domaine d'activité de l'entreprise, la durée du cycle d'exploitation peut varier de quelques jours à plusieurs années.

Dans ce chapitre nous allons parler sur les généralités du cycle d'exploitation et son diagnostic économique et financier.

I-1-Généralités sur le cycle d'exploitation :

Dans ce chapitre nous allons aborder la définition du cycle d'exploitation dont on va parler sur ses caractéristiques, ensuite ses phases et ses composants enfin son risque.

I-1-1-Définition du cycle d'exploitation :**I-1-1-1-Définition de la notion de cycle d'exploitation :**

Selon Bruno Solnik (2001), « Le cycle d'exploitation correspond à l'état producteur de l'entreprise, c'est-à-dire la transformation des matières achetées en produits finis vendus aux clients. Cette exploitation nécessite la mise en œuvre des outils de production de l'entreprise (investissement immobilisées) et de ses ressources humaines, le cycle d'exploitation correspond donc à la consommation de matières, de travail, de capital de production et de fournisseurs afin d'assurer les ventes de produits »¹.

I-1-1-2-Les caractéristiques du cycle d'exploitation :

L'activité courante de l'entreprise se concrétise par des opérations renouvelées de fourniture de biens ou de services à des tiers qui sont ses clients. Les opérations de l'exploitation ont deux caractéristiques²:

➤ Ce sont des transactions qui, à échéance immédiate ou courte, donne lieu à un flux monétaire en prévenance de tiers. Le client acheteur règle sa dette par un flux qui constitue

¹ BRUNO Solnik « Gestion financière », 6eme Edition, Dunod, Paris, 2001. P59.

² HUBERT de la Bruslerie, Analyse financière, Information financière, Evaluation, diagnostic Dunod, 5eme Edition, Paris, 2014.

une recette pour l'entreprise. La transaction s'inscrit dans une logique marchande et commerciale.

➤ Elles s'inscrivent dans une logique répétitive. Les opérations d'exploitation témoignent d'un savoir-faire de l'entreprise sur un marché. Celle-ci souhaite renouveler les transactions auprès d'autres clients, capitalisant ainsi une expérience ou des économies d'échelles qui sont la conséquence de processus industriels. A plus forte raison si les transactions s'inscrivent dans une logique de renouvellement auprès des mêmes clients. Intervient ici la création d'une réputation à long terme.

I-1-1-3-Les phases du cycle d'exploitation :

Le cycle d'exploitation recouvre une série d'opérations économiques de production d'un bien ou d'un service qui sera échangé contre paiement. Cette production est ponctuée par un acte commercial : la transaction. On distingue plusieurs phases dans le déroulement du cycle d'exploitation : approvisionnement, production et commercialisation³ :

I-1-1-3-1-Phase d'approvisionnement :

Elle correspond à l'acquisition auprès de fournisseurs de biens ou de services qui sont des préalables nécessaires à la production de matière première, fourniture, énergie. Ces approvisionnements sont stockés (à l'exception des services).

I-1-1-3-2-La phase de production :

Elle est articulée sur la mise en œuvre d'un processus technologique qui lui-même exige des inputs : Une capitale économique, un savoir-faire et des biens ou des services à transformer. La phase de production est plus au moins longue selon les données du processus technologique mise en œuvre. Il peut y avoir des étapes intermédiaires qui donnent lieu à des stocks temporaires des produits semi finis ou d'encours.

I-1-1-3-3-La phase de commercialisation :

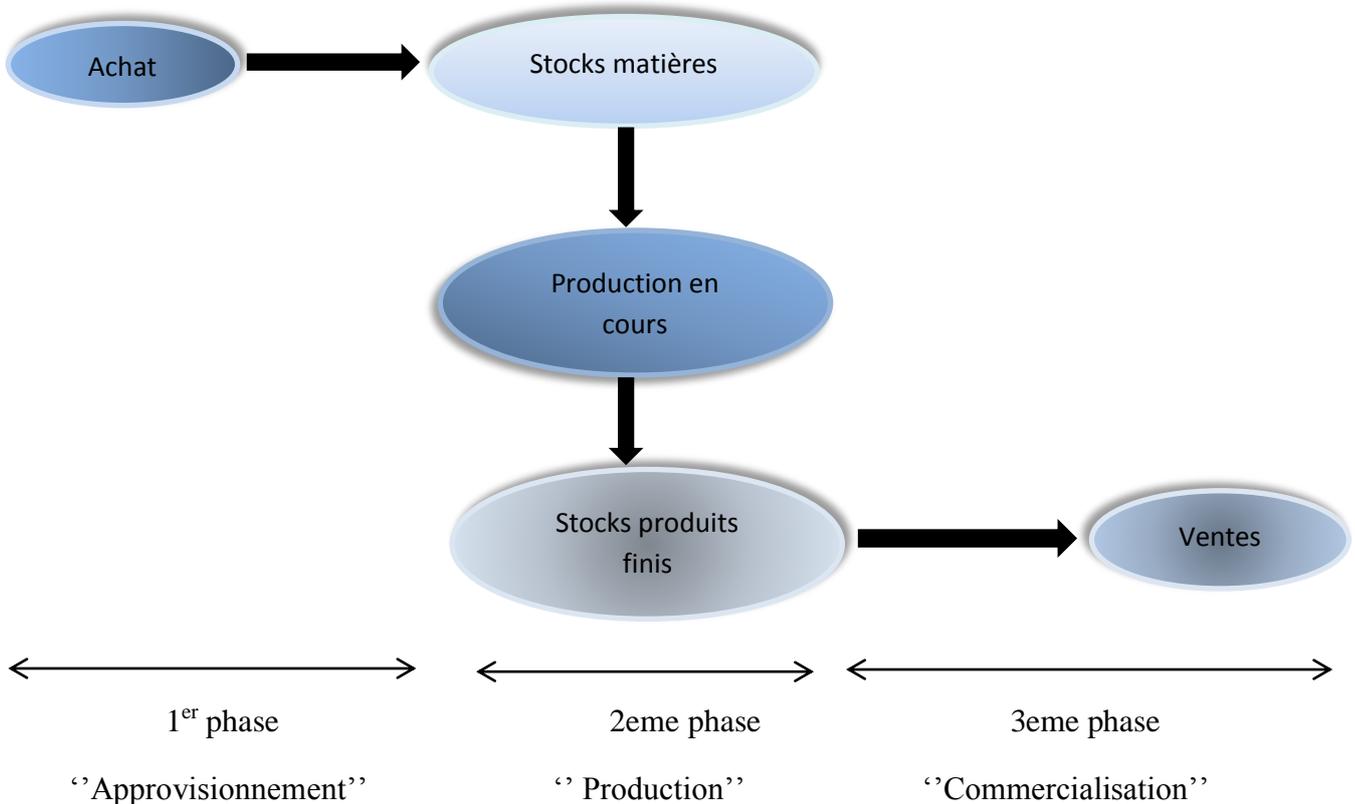
Elle débute avec les stocks de produits finis. Le moment important est celui de la vente : l'accord des changes se traduit par une double transaction physique et monétaire. Le cycle d'exploitation est continu ; Les opérations d'approvisionnements et de vente sont en

³ HUBERT de la Bruslerie, analyse financière op cit P4-5.

revanche intermittentes de telle sorte que l'apparition de stock entre les phases est indispensable.

Le schéma suivant présente les différentes phases de cycle d'exploitation.

Schéma N°01 : Les différentes phases de cycle d'exploitation



Source : H.de La Bruslerie, Analyse financière, Information financière, évaluation, diagnostic Dunod, 5eme édition, Paris, 2014, p5⁴.

Le déroulement du cycle d'exploitation se traduit par un enchaînement de dette et de créances entre « l'amont » et « l'aval ». L'entreprise est d'abord endettée auprès des fournisseurs, puis, au fur et à mesure du processus, elle doit financer les charges et les couts intermédiaires. Ce n'est qu'à la fin qu'elle rentre dans ses fons, après la vente, lors des règlements définitifs par l'acheteur. Le déroulement du cycle d'exploitation enduit donc un besoin financer sur une partie plus au moins longue de la période. Le rôle du crédit

⁴H.de La Bruslerie, Analyse financière, Information financière, évaluation, diagnostic Dunod, 5eme édition, Paris, 2014. P5.

interentreprises consenti par les fournisseurs, mais aussi consenti par l'entreprise à ses clients, est de toute première importance⁵.

I-1-2- Les composants du cycle d'exploitation :

« Le cycle d'exploitation diffère d'une activité à une autre et son déroulement s'étend sur une période plus au moins longue suivant le niveau d'industrialisation du produit final »⁶. L'activité qui constitue le moteur économique de votre exploitation peut être désignée comme un cycle. Il existe trois composants du cycle d'exploitation d'une entreprise : commerciale, industrielle, prestation de service.

I-1-2-1- Le cycle d'exploitation d'une entreprise commerciale :

Le cycle d'exploitation, est marqué ici par l'absence de l'activité de transformation, et par une importance assez grande des opérations liées à la constitution et à la détention des stocks de marchandises. Lorsqu'ils existent, les besoins de financements d'exploitation sont assez souvent dominés par les fonds gelés dans les stocks non financés par les crédits fournisseurs. La durée de cycle est très subordonnée à la vitesse de rotation ou délai d'écoulement des stocks. On peut ainsi dans cette catégorie, se retrouver face à des unités à court cycle d'exploitation (activité de vente en gros) ou à long cycle d'exploitation (vente de détail)⁷.

I-1-2-2- Le cycle d'exploitation d'une entreprise industrielle :

Dans ce cycle d'entreprise, les opérations courantes sont : achats des matières premières, fabrication des produits, stockage, vente. Ces opérations sont décalées dans le temps (fabriquer, stocker, acheminer). De ce fait l'entreprise paie (décaissement) les biens et services avant d'en récolter le fruit de la vente (encaissement). Le décalage entre le décaissement et l'encaissement constitue le cycle d'exploitation. Les diverses opérations induisent l'important flux financiers, et le cycle est souvent caractérisé par d'important

⁵ F. AMGHAR, M. AMIRAT, « L'analyse financière comme outil d'évaluation des risques d'exploitation », mémoire de Master en finance et comptabilité, Université de BEJAIA, 2017, P18.

⁶ THIBAUT Jean-Pièrre, « le diagnostic d'entreprise, Guide pratique », Edition corenc : SEDIFOR, Paris, 1989.

⁷ S.Nadjib « L'analyse financière du cycle d'exploitation d'une entreprise »Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de gestion, option finance d'entreprise, Université de BEJAIA, 2020, P6.

besoins de financement, du a la durée généralement longue du cycle de fait des opérations de transformation, et des décalages au niveau des règlements⁸.

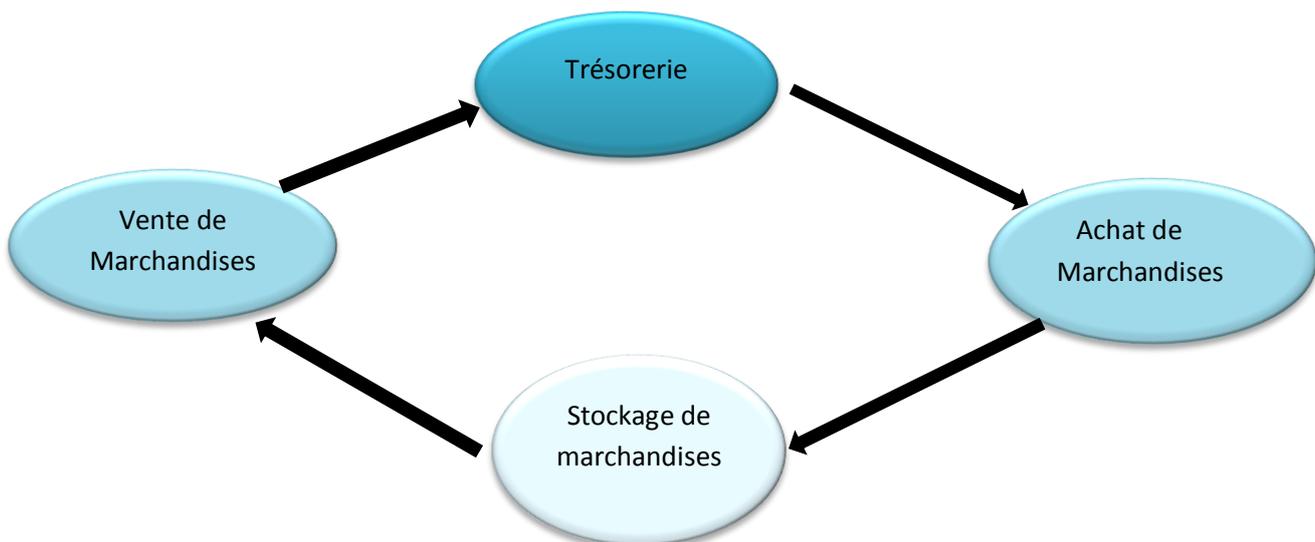
I-1-2-3- Le cycle d'exploitation d'une entreprise a prestation de service :

Dans les entreprises de services, l'ensemble des activités se concentre généralement, sur les opérations de mise en œuvre des services et de recouvrement de créances. Ainsi l'inexistence des activités de transformation et importance moindre voire quasi-nulle des opérations sur stocks qui constituent dans ce type d'entreprise, des signes distinctifs du cycle d'exploitation. La durée de ce dernier dépend étroitement en cas : de celui de processus de mise en œuvre des prestations et des décalages observés dans les règlements.

Les besoins de financement éventuels sont souvent dus, pour leur majeure partie, au fonds gelés en créances sur la clientèle⁹.

Voici quelques exemples présentés sous forme de schémas :

Schéma N°02 : cycle d'exploitation commercial

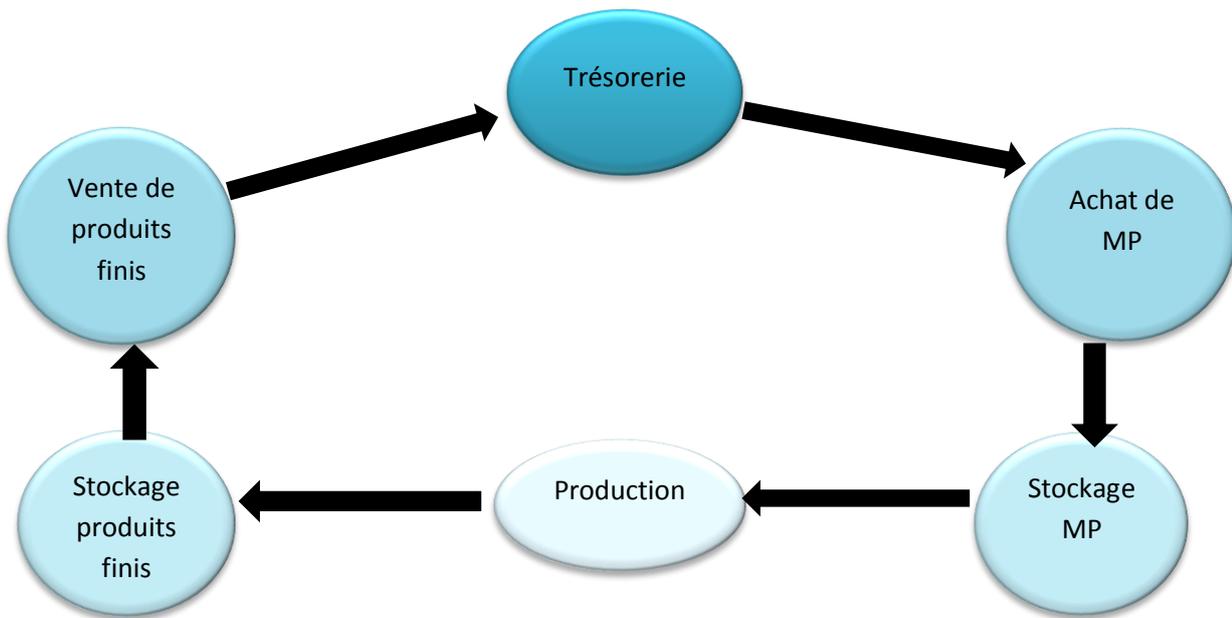


Source : N. SALHI, « L'analyse financière du cycle d'exploitation d'une entreprise », Mémoire de Master en science de gestion, Option finance d'entreprise, Université de Bejaïa, 2020, P7.

⁸ S.Nadjib « L'analyse financière du cycle d'exploitation d'une entreprise »Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de gestion, option finance d'entreprise, Université de BEJAIA, 2020, P6.

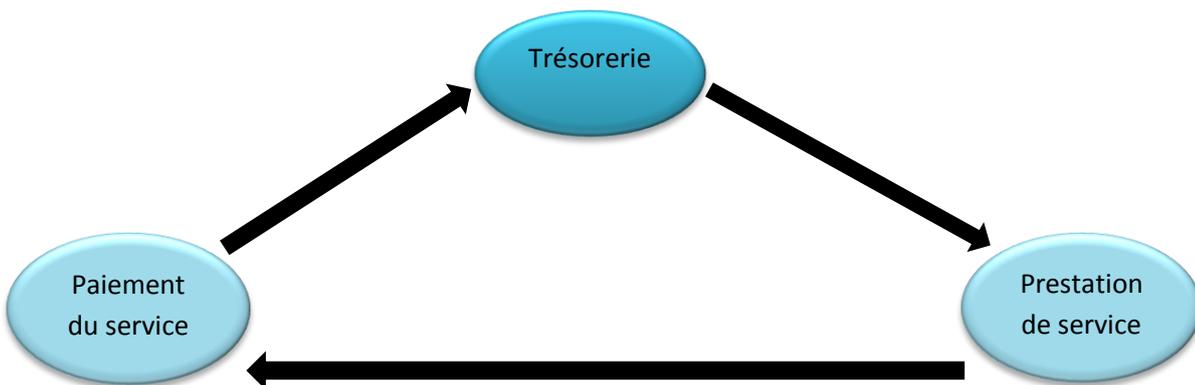
⁹Idem

Schéma N°03 : Cycle d'exploitation industriel



Source : N. SALHI, « L'analyse financière du cycle d'exploitation d'une entreprise », Mémoire de Master en science de gestion, Option finance d'entreprise, Université de Bejaïa, 2019/2020, P7.

Schéma N°04 : Cycle d'exploitation dans les services



Source : N. SALHI, « L'analyse financière du cycle d'exploitation d'une entreprise », Mémoire de Master en science de gestion, Option finance d'entreprise, Université de Bejaïa, 2020, P7.

I-2-Diagnostic économique et financier du cycle d'exploitation :

Dans cette section nous allons parler sur la procédure à suivre pour la construction d'un dossier de crédit avec son étude ainsi son diagnostic.

I-2-1-La procédure de construction d'un dossier de crédit :

Les documents nécessaires réclamés par la banque à l'entreprise¹⁰ :

Pour obtenir le financement sollicité, l'entreprise doit présenter un dossier de crédit, dans les éléments constitutifs peuvent être résumés comme suit :

- Demande écrite devant préciser entre autres, la nature des concours sollicités, leurs montants, leurs durée, leurs objets.
- Etats financiers (bilan, TCR, compte d'exploitation).
- Plan de trésorerie ou plan de financement d'exploitation (PFE).
- Attestation fiscale et parafiscale apuré ou certificat de non-imposition pour les nouvelles affaires.

I-2-1-1-Etude du dossier de crédit :

L'étude du dossier de crédit est conduite par les services de la banque selon une procédure uniforme, applicable par l'ensemble de son réseau commercial. Elle porte essentiellement sur l'analyse de la structure financière et de l'équilibre financier de l'entreprise selon les techniques bancaires classiques. Sont également pris en considération¹¹ :

- La situation patrimoniale des associés en raison des garanties personnelles que la banque pourrait exiger du fait de la forme juridique de l'entreprise.
- Les renseignements sur les animateurs et/ou l'entreprise elle-même (moralité, comportement en affaire, compétences et expériences professionnelle).

Cette étude doit aussi évaluer au plus près :

- La gestion de l'entreprise.
- Son efficacité économique.
- La position commerciale qu'elle occupe dans son secteur d'activité.
- Sa situation vis-à-vis de l'administration fiscale et parafiscale.

¹⁰ Document de la BNA, « Le financement de l'exploitation de l'entreprise », P7-8.

¹¹ Idem.

Après avoir rassemblé tous les éléments d'appréciation et d'évaluation suscités, la banque procède à la comparaison des bilans successifs et comptes de résultats (cf. Annexe I et II) et fait appel à certains ratios financiers et économiques pour dégager une tendance sur l'évolution de :

- La structure financière et son équilibre
- La solvabilité
- L'activité
- La rentabilité de l'entreprise.

Sans vouloir en dresser une liste exhaustive, les principaux ratios généralement utilisés pour mesurer la qualité de la gestion financière de l'entreprise sont les suivants :

- Le ratio de structure (F.R., autonomie financière, capacité d'autofinancement, taux d'endettement, capacité de l'endettement, capacité de remboursement)
- Les ratios d'activités (rotation des stocks, crédits clients, frais de personnel, frais financiers par rapport au chiffre d'affaire et à la valeur ajoutée...)
- La ration de rentabilité économique et financière (bénéfice/CA et bénéfice/fonds propres)
- De façon générale, il faut préciser dans ce cadre qu'il n'y a pas de norme figée. L'essentiel est de constater que l'évolution ou la tendance est à l'amélioration.

Sur un autre plan, la banque cherchera à voir :

- Si le montant des crédits sollicités et en rapports avec le besoin de financement ressortant du plan de trésorerie ou du PFE de l'entreprise (cf. Annexe III)
- Et si la nature des crédits est appropriée à celle de l'activité de l'entreprise.

Ensuite, le montant du crédit sollicité est confronté avec les critères d'appréciation ci-après :

- Au chiffre d'affaire réalisé (crédit de caisse)
- Aux crédits accordés aux clients (papier commercial)
- Aux crédits obtenus des fournisseurs (aval-cautions)
- Aux opérations de commerce extérieur (crédit documentaire import ...)
- Aux carnets des marchés publics (avance sur ADM/CMC-Cautions)
- Aux volumes d'exportation (crédit documentaire export...)

I-2-2- Diagnostic économique et financier du cycle d'exploitation :

Quelques semaines après la fin de l'année comptable, nommée « exercice comptable », le dirigeant se trouve en possession d'un ensemble de tableaux présentés sous une forme normalisée¹². Dans cet ensemble des documents, deux sont essentiels pour lui permettre de se faire une première idée de la situation de son entreprise : le bilan et le compte de résultat.¹³ C'est une phase très importante, car c'est le point de départ de l'analyse de la performance financière.

Il y a lieu de distinguer entre deux types d'analyse que le banquier est amené à effectuer : une analyse rétrospective et une analyse prévisionnelle.

I-2-2-1-l'analyse rétrospective :

L'analyse rétrospective vise à saisir l'évolution de la situation de l'entreprise et ses performances au cours des trois dernières années.

Pour mener cette analyse, le banquier a besoin d'un certain nombre d'instruments (informations) fournis par la comptabilité. Il s'agit notamment des bilans, des tableaux de comptes de résultats et des états annexes des exercices précédents.

Pour les besoins de l'analyse, ces informations doivent être retraitées et reclassées.

• Le bilan comptable :**1-Définition du bilan comptable :**

« Le bilan comptable est la visualisation du patrimoine de l'entreprise à une date donnée, en effet, grâce au bilan comptable, il est possible de connaître le détail de ce que possède l'entreprise : c'est ce que l'on appelle l'actif du bilan. De plus, une entreprise contracte des dettes envers des tiers dont le détail s'inscrit au passif »¹³.

2- Les compositions du bilan comptable :

Selon le Système Comptable Financier (SCF) : Le bilan comptable contient deux parties :

2-1- l'actif du bilan :

Les actifs sont constitués des ressources contrôlées par l'entité du fait d'événements passés et destinées à procurer à l'entité des avantages économiques futurs.

¹² BRIQUET Ferri, « Les plans de financement », Edition Economica, 1997, P7.

¹³ Béatrice Meunier ROCHER, « le diagnostic financier », Edition d'organisation, 2001, P13.

2-1-1- l'actif non courant :

Les actifs qui sont destinés à être utilisés d'une manière continue pour les besoins des activités de l'entreprise tels que les immobilisations corporelles ou incorporelles, Ou les actifs détenus à des fins de placement à long terme ou qui ne sont pas destinés à être réalisés dans les douze mois à compter de la date de clôture. L'actif non courant se décompose lui-même en cinq catégories :

- Ecart d'acquisition (ou goodwill).
- Les immobilisations incorporelles, corporelles, et financières.
- Immobilisation en cours.

2-1-2-L'actif courant :

C'est un actif que l'entité s'attend à pouvoir réaliser, vendre ou consommer dans le cadre de son cycle d'exploitation normal ou qui est détenu essentiellement à des fins de transactions ou Pour une durée courte et que l'entité s'attend à réaliser dans les douze mois suivant la date de clôture de son exercice ou qui constitue de la trésorerie dont l'utilisation n'est pas soumise à restriction. Il comprend l'ensemble des biens, créances et disponibilités qui, par nature, sont liés au cycle d'exploitation de l'entreprise, est composé :

- Les stocks.
- Les créances.
- Les disponibilités.

2-2-le passif du bilan :

Les passifs sont constitués des obligations actuelles de l'entité résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entité par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

- Est classé comme passif courant lorsque :
 - il est attendu qu'il soit réglé dans le cadre du cycle normal d'exploitation,
 - ou il doit être payé dans les douze mois qui suivent la date de clôture.
- Tous les autres passifs sont classés en tant que passifs non courants.

2-2-1-les capitaux propres :

Les capitaux propres ou fonds propres ou capital financier correspondent à l'excédent des actifs de l'entité sur ses passifs courants et non courants. Intérêt résiduel des participants aux capitaux propres de l'entité dans ses actifs après déduction de ses passifs (externes).

2-2-2-passif non-courant :

Le passif non courant comprend tous les éléments de passif qui ne constituent pas des passifs courants.tel que :

- Emprunts et dettes financières
- Impôts (différés et provisionnés)
- Autres dettes non courants
- Provisions et produits constatés d'avance

2-2-3-passif courant :

C'est un passif que l'entité s'attend à éteindre dans le cadre de son cycle d'exploitation normal ou dont le règlement doit intervenir dans les douze mois suivant la date de clôture de son exercice.tel que :

- Fournisseurs et compte rattachés
- Impôts
- Autres dettes
- Trésorerie passive.

Tableau N°01 : Présentation de l'actif du bilan comptable.

ACTIF		EXERCICE N		EXERCICE N-1
	Brut	Amor et prov	net	net
Actif non courant				
Ecart d'acquisition (goodwill) (1)				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
-terrain				
-bâtiments				
-autres immobilisations corporelles				
-immobilisations en concessions				
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
-titres mis en équivalence (1)				
-autres participations et créances rattachées				
-autres titres immobilisés				
-prêts et autres actifs financiers non courants				
- impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON COURANT				
ACTIF COURANT				
Stock et encours				
Créances et emplois assimilés				
-client				
-autres débiteurs				
-impôts et assimilés				
-autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
-placements et autres actifs financiers courant				
- trésorerie				
TOTAL ACTIF COURANT				
TOTAL GENERAL ACTIF				

Source : JO N° 19 du 25/03/2009 portant sur le système comptable financier.

Tableau N°02 : Présentation de passif du bilan comptable.

PASSIF	N	N -1
CAPITAUX PROPRES		
-Capital émis		
-Capital non appelé		
-Prime et réserves /réserves consolidées (1)).		
-Ecart de réévaluation		
-Ecart d'équivalence (1)		
-Résultat net / (résultat net part du groupe (1))		
-Autre capitaux propres – report à nouveau		
Part de la société consolidée (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL DES CAPITAUX I		
PASSIF NON COURANTS		
-Emprunts et dettes financières		
- Impôts (différés et provisionnés)		
-Autres dettes non courants		
-Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL PASSIF NON COURANTS II		
PASSIF COURANTS		
-Fournisseurs et compte rattachés		
-Impôts		
-Autres dettes		
-Trésorerie passif		
TOTAL PASSIF COURANTS III		
TOTAL GENERAL PASSIF		

(1)A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés.

Source : JO N° 19 du 25/03/2009 portant sur le système comptable financier.

• **Le tableau du compte de résultat (TCR) :**

1-Définition de tableau du compte de résultat :

« Le compte de résultat est un document qui représente la synthèse des produits et des charges de l'exercice, sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement. Il fait apparaître, par différence entre les produits et les charges, le bénéfice ou la perte de l'exercice »¹⁴.

¹⁴ GERARD MELYON, « Gestion financière », Edition BREAL, 4eme Edition, Paris, 2007, P22.

2-les soldes intermédiaires de gestion (S.I.G) :

L'instrument le plus efficace d'étude de l'exploitation, reste les soldes intermédiaires de gestion. Cette étude fait apparaître progressivement l'enchaînement de la composition de résultat et donc les éléments ayant concouru à sa réalisation.

2-1-Définition des soldes intermédiaires de gestion :

« Les soldes intermédiaires de gestion sont des indicateurs de gestion définis par le plan comptable général et déterminé à partir du compte de résultat de l'entreprise »¹⁵.

Le calcul des soldes intermédiaire de gestion permet de comprendre la formation du résultat net, d'apprécier la création de richesse générée par l'activité de l'entreprise, de décrire la répartition de la richesse créée par l'entreprise entre les salariés, les organismes sociaux et les apporteurs de capitaux.

2-2-les différents soldes intermédiaires de gestion :

Le tableau des soldes intermédiaires de gestion comprend neuf soldes successifs obtenus par différences entre certains produits et certaines charges. Les trois premiers soldes sont destinés à l'analyse de l'activité de l'entreprise alors que les six suivants sont consacrés à l'analyse du résultat¹⁶.

2-2-1-La marge commerciale (M.C) :

« Ce solde concerne les entreprises ayant une activité de négoce (achats de marchandises pour les revendre en l'état). Il mesure la performance commerciale »¹⁷

Elle n'est pas applicable dans les entreprises industrielles. Il se calcul comme suit :

Marge commerciale= vente de marchandises - cout d'achats des marchandises vendues.

2-2-2-La production de l'exercice (P.E) :

« Ce solde concerne les entreprises industrielles (activité de transformation) ou prestataires de services. Il mesure la valeur de tout ce qui a été produit (vendu ou non) »¹⁸.

¹⁵ RAMAGE Pierre, « Analyse et diagnostic financier », Edition d'organisation, Paris, 2001, P1.

¹⁶ F. HADHBI, « Cours 3^{ème} année Analyse Financière », Université de BEJAIA, 2019, P12.

¹⁷ Isabelle Chambost, Thierry Cuyaubère, « Gestion financière », 3^{ème} Edition, Dunod, Paris, 2006, P28.

¹⁸ Idem.

Production de l'exercice= production vendue + la production stockée + la production immobilisée.

Son évaluation n'est cependant pas homogène car :

- La production vendue est évaluée au prix de vente.
- La production stockée est évaluée au coût de production.
- La production immobilisée est évaluée au coût de revient.

2-2-3-La valeur ajoutée (V.A) :

« Elle indique l'augmentation de valeur apportée par l'entreprise aux biens et services qu'elle a achetés à l'extérieur »¹⁹

Valeur ajoutée= (P.E) + (M.C) – consommation de l'exercice en provenance de tiers

2-2-4-L'excédent brut d'exploitation (E.B.E) :

« Il mesure la richesse créée après rémunération du personnel et paiement des impôts et taxes (hors impôts sur les bénéfices) »²⁰. Un solde négatif devient une insuffisance brute d'exploitation (IBE).

Excédent brute d'exploitation= (VA+ subventions d'exploitation) – (impôts, taxes et versements assimilés + charges de personnel).

2-2-5-Le résultat d'exploitation (R.E) :

« C'est le résultat économique de l'entreprise avant toute prise en compte des conséquences du financement. Il intègre la totalité des produits et charges d'exploitation »²¹

Résultat d'exploitation = EBE+ Reprise sur charges et transfert de charges + Autres produits d'exploitation – Dotation aux amortissements dépréciations et provisions – Autres charges d'exploitation

2-2-6-Le résultat courant avant l'impôt :

Le résultat courant avant impôt représente les flux normaux résultant de l'activité des entreprises après la prise en compte de la politique de financement de l'entreprise.

Résultat courant avant impôt = Résultat d'exploitation +/- quote-part de résultat sur opération faite en commun+ produits financiers – charges financières

¹⁹ Isabelle Chambost, Thierry Cuyaubère, « Gestion financière », 3ème Edition, Dunod, Paris, 2006, P28.

²⁰Idem.

²¹Idem.P29

2-2-7-Le résultat exceptionnel :

C'est la différence entre les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles.

Résultat exceptionnel = produits exceptionnels – charges exceptionnelles

2-2-8-Résultat net :

C'est le solde de toutes les opérations de l'entreprise.

Résultat net = résultat exceptionnel + résultat courant avant impôt – participation des salariés – impôt sur les bénéfices.

Tableau N° 3 : Présentation le tableau des soldes intermédiaire de gestion

Produits	Charges	Soldes intermédiaires	N	N-1
Vente de marchandises	Coût d'achat de marchandises vendues	Marge commerciale		
Production vendue Production stockée Production immobilisée	Ou déstockage de production	Production de l'exercice		
Production de l'exercice Marge commerciale	Consommation de l'exercice en provenance de tiers	Valeur ajoutée		
Valeur ajoutée Subvention d'exploitation	Impôts, taxes et versements assimilés Charges de personnel	Excédent brut ou insuffisance brute d'exploitation		
Excédent brut d'exploitation Reprise sur charges et transfert de charges Autres produits	Ou insuffisance brute d'exploitation dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Autres charges	Résultat d'exploitation		
Résultat d'exploitation Quotes-parts de résultat sur opération faites en commun Produits financiers	Ou résultat d'exploitation Quotes-parts sur opérations faites en commun Charges financières	Résultat courant avant impôts		
Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles	Résultat exceptionnel		
Résultat courant avant impôt Résultat exceptionnel	Ou résultat courant avant impôt Ou résultat exceptionnel Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	Résultat de l'exercice		

Source : F. HADHBI, « Cours 3^{ème} année Analyse Financière », Université de BEJAIA, 2019, p14.

Le concept de soldes intermédiaires de gestion analyse l'activité et la performance de l'entreprise, il permet de décomposer le résultat d'une entreprise pour améliorer le diagnostic financier et identifier les différents facteurs qui sont à l'origine du résultat de l'entreprise.

- **La capacité d'autofinancement (la CAF) :**

La capacité d'autofinancement se détermine à partir du tableau des soldes intermédiaires de gestion. Elle constitue un surplus potentiel et non disponible dégagé par l'activité de l'entreprise, car elle est calculée en faisant abstraction (séparation) des délais d'encaissement de produit et des délais de décaissement des charges qui la composent.

La capacité d'autofinancement peut être évaluée selon deux méthodes de calcul²² :

- ✓ Méthode additive
- ✓ Méthode soustractive

La méthode additive :

Capacité d'autofinancement = Résultat net de l'exercice
 + Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions
 - Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
 + Valeur comptable des éléments d'actifs cédés
 - Produits des cessions d'éléments d'actifs immobilisés
 - Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice

La méthode soustractive :

Capacité d'autofinancement = E.B.E
 + Transferts de charges (d'exploitation)
 + Autres produits (d'exploitation)
 - Autres charges d'exploitations
 ± Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun
 + Produits financiers
 - Charges financières
 + Produits exceptionnels
 - charges exceptionnelles
 - Participations des salariés au résultat
 - Impôts sur les bénéfices

²² F. HADHBI, « Cours 3^{ème} année Analyse Financière », Université de BEJAIA, 2019, p22-23.

- **Analyse de la structure financière de l'entreprise**

- 1-**La méthode des grandes masses du bilan :**

- 1-1-**Analyse de l'équilibre financier :**

- 1-1-1-**L'analyse par la méthode des grandes masses :**

Cette analyse permet de dresser une vue d'ensemble sur le profit financier de l'entreprise et d'apprécier sa solvabilité et son équilibre financier et ce, à travers l'étude et la comparaison entre ses valeurs structurelles calculées à partir du bilan financier.

Ces valeurs sont :

- ✓ Le fonds de roulement
- ✓ Le besoin en fonds de roulement
- ✓ La trésorerie

- ✓ **Le fonds de roulement :**

- 1-**Définition du Fonds de Roulement Net :**

« Le Fonds de Roulement Net est le surplus de ressources dégagé par l'entreprise pour financer son cycle d'exploitation et assurer une trésorerie équilibrée, l'un des principes fondamentaux de la gestion financière est d'avoir un fonds de roulement net toujours positif afin qu'il puisse financer à son tour une partie du cycle d'exploitation »²³.

- Formule de calcul du Fonds de Roulement Net (FRN) :**

➤ **Par le haut du bilan :** Le Fond de Roulement Net est égal à la différence entre les ressources stables et les actifs stables bruts

$$\text{FRN} = \text{Capitaux permanents} - \text{Actif immobilisés}$$

➤ **Par le bas du bilan :** Le Fond de Roulement Net est égal à La différence entre l'actif circulant brut et les dettes circulantes

$$\text{FRN} = \text{Actif Circulant} - \text{Dettes à court terme}$$

- 2-**Interprétation économique du fonds du roulement net :**

²³ RAMAGE Pierre, « Analyse de diagnostic financier », Edition d'organisation, Paris, 2001, P72.

2-1-Fonds de Roulement net positif :

$$\text{FRN} > 0 \quad \longrightarrow \quad \text{Capitaux permanant} > \text{Actif immobilisé}$$

❖ **La signification :** les capitaux permanents sont supérieurs à l'actif immobilisé constitué, c'est-à-dire que l'entreprise arrive à financer l'intégralité de ces besoins à long terme (actif immobilisé) par ses capitaux permanents. L'équilibre financier est donc respecté et l'entreprise dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources qui lui permettront de financer une partie de son cycle d'exploitation.

2-2-Fonds de Roulement nul :

$$\text{FRN} = 0 \quad \longrightarrow \quad \text{Capitaux permanant} = \text{Actif immobilisé}$$

❖ **La signification :** les capitaux permanents sont égaux à l'actif immobilisé constitué, c'est-à-dire que les capitaux permanents couvrent les besoins à long terme de l'entreprise (actif immobilisé). Mais elle ne dispose aucun excédent de ressources à long terme pour financer son cycle d'exploitation ce qui rend son équilibre financier précaire 0. Dans ce cas, le financement de l'actif circulant est assuré par les dettes d'exploitation et les autres dettes à court terme.

2-3-Fonds de Roulement négatif :

$$\text{FRN} < 0 \quad \longrightarrow \quad \text{Capitaux Permanant} < \text{Actif immobilisé}$$

❖ **La signification :** les capitaux permanents sont inférieurs à l'actif immobilisé constitué, c'est-à-dire que les capitaux permanents ne couvrent pas les besoins à long terme de l'entreprise (actif immobilisé). Elle doit donc financer une partie de ses emplois à long terme à l'aide des dettes d'exploitation et autre ressource à court terme, ce qui lui fait courir un risque important d'insolvabilité.

✓ le besoin en fonds de roulement :

Les opérations d'exploitation entraînent la formation des besoins de financement, mais elles permettent aussi la constitution de moyens ou de ressources de financement. La confrontation globale de ces besoins et de ces moyens de financement permet de dégager un

besoin de financement induit par le cycle d'exploitation « Besoin en Fonds de Roulement (BFR) »

1-Définition du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) :

« Il représente les besoins de financement générés par le cycle d'exploitation du fait des décalages dans le temps entre les flux réels et flux financiers correspondants »²⁴

Le besoin en Fonds de Roulement est la partie, à un moment donné, des besoins de financement du cycle d'exploitation qui n'est pas financé par les Dettes liés au cycle d'exploitation.

Formule de calcul du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) :

Le besoin en fonds de roulement se calcule par différence entre les besoins et les ressources de financement du cycle d'exploitation hors trésorerie.

$$\text{BFR} = (\text{valeurs d'exploitation} + \text{valeurs réalisables}) - (\text{dettes à court terme} - \text{dettes financière})$$

$$\text{BFR} = (\text{VE} + \text{VR}) - (\text{DCT} - \text{DF})$$

2-Interprétation économique du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) :

En général, les besoins d'exploitation sont plus importants que les besoins hors exploitation, qui ne dépendent ni de la nature ni du volume d'activité de l'entreprise.

Le Besoin en Fonds de Roulement est interprété selon trois cas :

2-1-Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation supérieur à 0 :

$$\text{BFR} > 0 \quad \text{les Dettes d'exploitation (ressources)} < \text{Actifs circulants d'exploitation}$$

$$(\text{VE} + \text{VR}) > (\text{DCT} - \text{DF})$$

❖ **La signification :** cette situation indique qu'il y'a un besoin de financement du cycle d'exploitation, (les emplois d'exploitation sont supérieurs aux ressources d'exploitations).

L'entreprise doit donc financer ses besoins à court terme, soit à l'aide de son excédent des ressources à long terme (**FR**) soit à l'aide des ressources financières à court terme (concours bancaires).

2-2-Besoin en Fonds de Roulement inférieur à 0 :

$$\text{BFR} < 0 \quad \text{les Dettes d'exploitation (ressources)} > \text{Actifs circulants d'exploitation}$$

²⁴ RAMAGE Pierre, « Analyse et diagnostic financier », Edition d'organisation, Paris, 2001, P72-73.

$$(VE + VR) < (DCT - DF)$$

❖ **La signification** : cette situation indique qu'il y'a suffisamment de ressources pour financer le cycle d'exploitation (les emplois d'exploitation sont inférieurs aux ressources d'exploitation). L'entreprise n'a donc pas besoin d'utiliser ces excédents de ressources à long terme (**FR**), pour financer d'éventuels besoins à court terme.

2-3-Besoin en Fond de Roulement égal à 0 :

$$BFR=0 \quad \text{les Dettes d'exploitation (ressources)} = \text{Actifs circulants d'exploitation}$$

$$(VE + VR) = (DCT - DF)$$

❖ **La signification** : cette situation signifie qu'il y'a une harmonie entre la structure des ressources à court terme et celle des emplois cycliques. Les DCT arrivent juste à financer les emplois cycliques.

✓ **La trésorerie** :

1-Définition de la Trésorerie :

« La trésorerie permet d'établir l'équilibre financier entre le Fonds de Roulement Net et le Besoin en Fonds de Roulement, elle exprime le surplus ou l'insuffisance de marge de sécurité financière après le financement du Besoin en Fonds de Roulement »²⁵.

Formule de Calcul de la Trésorerie :

➤ **Par le haut du bilan** : c'est la différence entre le Fonds de Roulement Net (FRN) et le Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

$$\text{Trésorerie (T)} = \text{Fonds de Roulement (FRN)} - \text{Besoin en Fonds de Roulement (BFR)}$$

➤ **Par le bas du bilan** : c'est la différence entre les éléments d'actifs de Trésorerie et les éléments du passif de Trésorerie.

$$\text{Trésorerie Net (T)} = \text{valeurs disponibles} - \text{dettes financière}$$

²⁵ GRANDGUILLOT Béatrice et Francis, « Analyse financière les outils du diagnostic financière », Gualino Editeur, 6ème Edition, Paris, 2002, P106.

2-L'interprétation économique de la Trésorerie :

En distingue trois cas :

2-1-la Trésorerie de l'entreprise est positive :

$$\text{Trésorerie (T) > 0} \longrightarrow \text{FRN > BFR}$$

❖ **La signification :** Une trésorerie positive signifie que les ressources financières de l'entreprise sont suffisantes pour couvrir ses besoins. Dans ce cas, la situation traduit une essence de trésorerie, puisque l'entreprise semble disposer de liquidité assez abondante pour lui permettre de rembourser ses dettes financières à court terme

2-2-la Trésorerie de l'entreprise est nulle :

$$\text{Trésorerie (T) = 0} \longrightarrow \text{FRN = BFR}$$

❖ **La signification :** dans ce cas, les ressources financières de l'entreprise suffisent juste assez pour financer ses besoins (fonds de roulement net global égal au besoin de fonds de roulement). La situation de l'entreprise est équilibrée, mais celle-ci ne dispose d'aucune réserve pour financer un surplus de dépenses, que ce soit en termes d'investissement ou d'exploitation.

2-3-la Trésorerie de l'entreprise est négative :

$$\text{Trésorerie (T) < 0} \longrightarrow \text{FRN < BFR}$$

❖ **La signification :** Une trésorerie négative signifie que l'entreprise ne dispose pas de suffisamment de ressources financières pour couvrir ces besoins. L'entreprise doit faire recours à des financements supplémentaires à court terme pour faire face à ses besoins de financement de l'exploitation.

1-1-2-analyse par la méthode des ratios (Approche Relative)

L'objet fondamental de cette méthode consiste à mieux connaître l'entreprise et à évaluer précisément l'importance de ces qualités de ces faits.

1-1-2-1-définition d'un ratio :

« Un ratio est un rapport entre deux quantités variables entre lesquelles existe une relation logique de nature économique ou financière »²⁶.

1-1-2-2-Les types des ratios :

Nous pouvons regrouper les ratios en trois catégories suivantes : ratios de structure financière, ratios de gestion, et ratios de rentabilité.

✓ **Les Ratios de structure financière :** Ces ratios ont pour but d'exprimer :

- La composition et le degré de liquidité de l'actif
- La répartition des ressources et le degré d'exigibilité du passif

1-Ratio de fonds de roulement :

Ratio de fond de roulement = immobilisation / capitaux permanents

Ce ratio permet d'apprécier la marge de sécurité que représente le FRN pour couvrir les risques d'exploitation. Ce ratio doit être inférieur à un (01), notamment dans les entreprises industrielles.

2-Ratio d'autonomie financière :

Ratio d'autonomie financière = Capitaux propres / total des dettes

Ce ratio mesure :

- Le degré de dépendance de l'entreprise à l'égard des prêteurs
- La capacité de l'entreprise à résister aux aléas tels que les pertes de marché, la défaillance de clients importants.

3-Ratio de financement externe :

Ratio de financement externe = dettes à L.M terme / Total actif

✓ **Les Ratios de liquidité :**

Ils évaluent la capacité de l'entreprise à faire face à des engagements à brève échéance par la mise en œuvre du fonds de roulement et la liquidité progressive des éléments de l'actif circulant, on distingue :

²⁶ Hubert de la Bruslerie, « Analyse financière », 2eme Edition, Dunod, Paris, 2002, P168

1- Ratio de liquidité générale :

« Le ratio de liquidité générale se construit à partir du rapport entre les actifs à moins d'un an et le passif à moins d'un an. Il mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes exigibles à partir de la liquidation de ses actifs les plus disponibles »²⁷.

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \text{Actif circulant d'exploitation} / \text{Dette à court terme (DCT)}$$

Il doit être supérieur à 1

2- Ratio de liquidité réduite :

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes à court terme par ses valeurs disponibles et la transformation de ses valeurs réalisables en liquide. Il doit être entre 0,3 et 0,5.

$$\text{Ratio de liquidité réduite} = \text{actif circulant (hors stock)} / \text{dettes à court terme}$$

Il permet d'éclairer les conditions dans lesquelles les actifs les plus liquides permettent de couvrir les dettes à court terme, c'est-à-dire, d'assurer le remboursement futur de ses dernières.

3- Ratio de liquidité immédiate :

« Mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme en utilisant les disponibilités »²⁸.

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \text{Valeurs disponibles d'exploitation} / \text{Dettes à court terme}$$

Il mesure la part des dettes à court terme qui pourrait être remboursée par des valeurs disponibles, il traduit donc, la capacité de l'entreprise de faire face à ses engagements par ses valeurs disponibles avec des dettes à court terme l'immédiat. Il doit être entre 0,2 et 0,3.

✓ Les Ratios de gestion :

De façon générale, les ratios mesurent le rythme de renouvellement des éléments patrimoniaux, notamment des composantes essentielles de besoin en Fonds de Roulement d'exploitation (stocks, clients, fournisseurs).

1-Ration de rotation de stock :

La mesure du niveau des stocks est essentielle, puisqu'ils sont une composante généralement lourde des besoins en fonds de Roulement d'Exploitation.

²⁷ Jérôme CABY et KOEHL, Analyse financière, PEARSON Education, DAREIOS, France, 2003-2006, P124.

²⁸ GRANDGUILLOT Béatrice et Francis, « Analyse financière les outils du diagnostic financière », Gualino Editeur, 6eme Edition, Paris, 2002, P106

$$\text{Ratio de rotation de stock} = (\text{Stock moyen} \times 360) / (\text{achats} \mp \Delta \text{ stock})$$

Ce ratio mesure la durée d'écoulement des stocks, elle doit être appréciée en prenant en compte la nature et la saisonnalité de l'activité. Un allongement de cette durée entraîne une augmentation du besoin en fonds de roulement d'exploitation et inversement.

2-Ration de rotation des crédits clients :

$$\text{Durée des crédits clients} = (\text{Créances clients} \times 360) / \text{ventes (TTC)}$$

Ce ratio mesure la durée moyenne en jours du crédit consenti par l'entreprise à ses clients. Un allongement de la durée a pour effet d'augmenter le niveau du besoin en fonds de roulement d'exploitation et inversement. L'allongement de la durée du crédit clients peut être du soit à une mauvaise gestion de la relance des clients, soit à la qualité de la clientèle. Dans ces deux cas, des mesures correctives doivent être prises.

3-Ration de rotation des crédits fournisseurs :

$$\text{Durée des crédits fournisseurs} = (\text{Dettes fournisseurs} \times 360) / \text{Achats (TTC)}$$

Ce ratio mesure la durée moyenne en jours du crédit obtenu par l'entreprise de la part de ses fournisseurs. Il doit être, en principe, supérieur au ratio du crédit clients. Un allongement de la durée a pour effet de réduire le niveau du besoin en fonds de roulement d'exploitation.

Cependant, il est nécessaire de vérifier que l'allongement du crédit fournisseurs ne résulte pas de difficultés à respecter les échéances.

✓ Les ratios de Rentabilité :

Les ratios de rentabilité mesurant la performance générale de l'entreprise et par conséquent, les résultats de différentes décisions prises par les gestionnaires.

1-Ratio de rentabilité globale :

Elle mesure la rentabilité de l'ensemble des actifs utilisés par l'entreprise. La rentabilité globale est une mesure pas trop générale, elle est souvent complétée par d'autres ratios plus significatifs.

$$\text{Rentabilité Global} = \text{Résultat Net} / \text{Actif Total}$$

2- Ratio de rentabilité économique :

« Mesure la capacité de l'entreprise à rentabiliser les fonds apportés par les associés et les prêteurs »²⁹.

Ratio de rentabilité économique = résultat d'exploitation / Actif total

3-Ratio de rentabilité financière :

« Mesure l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser les fonds apportés par les associés »³⁰.

Ratio de rentabilité financière = Résultat net / Capitaux propres

4-Ratio de rentabilité commerciale

Ce ratio exprime la rentabilité de l'entreprise en fonction de son volume d'activité. Il détermine le bénéfice net dégagé par l'entreprise pour chaque dinar de vente.

Rentabilité commerciale = Résultat net / Chiffre d'affaire

Conclusion

Le financement de cycle d'exploitation, revêt d'un aspect fondamental à sa réussite. D'une autre manière pour que le cycle d'exploitation de l'entreprise aboutisse à un résultat satisfaisant, un financement est nécessaire. Le cycle d'exploitation décrit l'activité quotidienne de l'entreprise en une succession ordonnée et répétitive d'un ensemble d'opérations qui vont de l'approvisionnement à la distribution des (productions). Les opérations du cycle d'exploitation revêtent un caractère cyclique en raison de l'aspect répétitif et ordonné des différentes phases de leur déroulement. Ils ont pour objet en réalité de produire et d'écouler sur un marché des biens et services ; de ce fait, le cycle d'exploitation engendre un surplus monétaire, différence entre les encaissements des ventes et les dépenses engagées pour la production et la commercialisation.

²⁹ GRANDGUILLOT Béatrice et Francis, « Analyse financière les outils du diagnostic financière », Gualino Editeur, 6eme Edition, Paris, 2002, P140.

³⁰ Idem



CHAPITRE II

Le financement du cycle d'exploitation

Chapitre II : Le financement du cycle d'exploitation

Pour maîtriser son développement et assurer son futur, une entreprise doit satisfaire à ces six critères, et pour cela nous allons développer dans ce chapitre les règles et les types de financement du cycle d'exploitation.

II-1- les quatre règles de financement du cycle d'exploitation

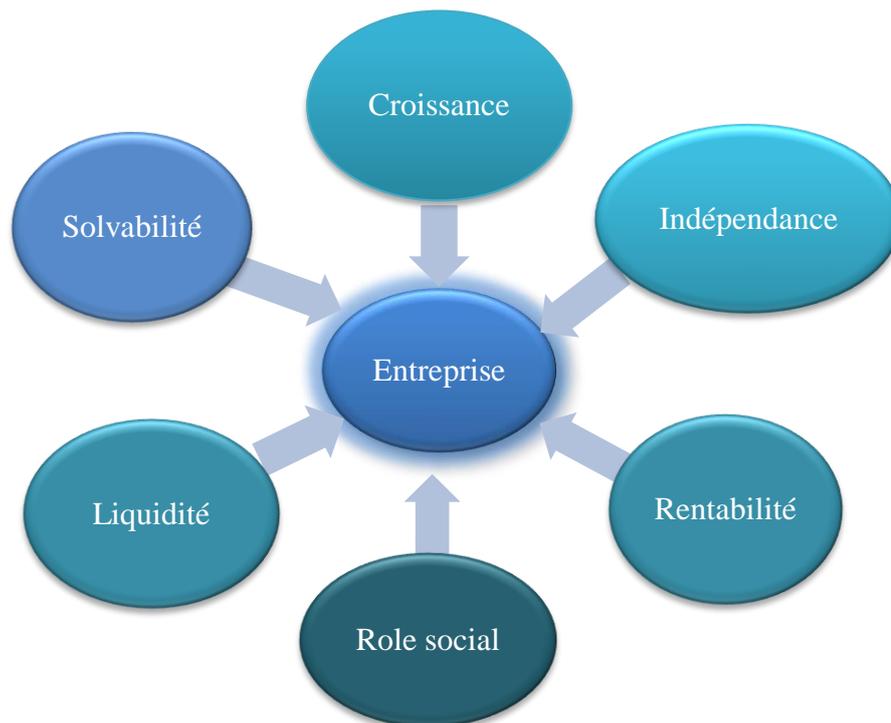
Sur le court terme, l'entreprise a besoin de l'argent pour financer son cycle d'exploitation. Il existe en effet un décalage dans le temps de courte période, le moment où l'entreprise paye ses fournisseurs et celui où ses clients la paye, et pour cela nous allons parler sur la rentabilité, les outils qui lui permettent d'analyser et d'anticiper les évolutions de la situation de trésorerie ainsi les principes d'équilibre financier pour finir par comment considérer les délais de règlement comme les conditions financières.

II-1-1-Distinguer rentabilité, solvabilité et liquidité :

La rentabilité est généralement le but de toutes les entreprises, même si d'autres motivations peuvent temporairement intervenir (conquête de parts de marché ou prise de position sur un marché stratégique, par exemple) La réalisation d'un profit demeure l'objectif ultime³¹.

Nous verrons, que la rentabilité, et de croissance sont toujours parfaitement intégrées par les forces vives de l'entreprise. Mais le risque est considéré que ces concepts sont les seuls intéressants pour l'entreprise et que, dès lors que croissance et/ou rentabilité sont assurées, il ne peut pas y avoir de souci grave pour l'entreprise. Or, l'entreprise ne peut pas négliger de prendre en compte d'autres variables, tout aussi essentielles pour son avenir. Ces variables sont représentées dans le schéma suivant :

³¹ S.Nadjib « L'analyse financière du cycle d'exploitation d'une entreprise »Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de gestion, option finance d'entreprise, Université de BEJAIA, 2019/2020, P 09.

Schéma N°05 : les variables clés pour l'entreprise

Source : PIERRE Cabane, « L'essentiel de la finance à l'usage des managers », Edition d'organisation, Groupe Eyrolles, Paris, 2007, P116.

« Pour maîtriser son développement et assurer son future, une entreprise doit satisfaire à ces six critères qui peuvent être définis ainsi »³² :

- ✓ **Croissance** : capacité de l'entreprise à développer sur une longue période, ses ventes et sa taille³³.
- ✓ **Rentabilité** : excédent des produits d'exploitation, financiers et exceptionnels, par rapport aux charges augmentation valeur de l'entreprise capacité d'un capital à produire un revenu.
- ✓ **Rôle social** : capacité de l'entreprise à assumer une fonction de progrès au sein de la société, soit par le développement des hommes, soit par la création de valeurs durables.
- ✓ **Indépendance** : possibilité pour l'entreprise d'utiliser librement ses sources.
- ✓ **Solvabilité** : aptitude de l'entreprise à rembourser la totalité de ses engagements en liquidant l'ensemble de ses actifs.

³² S.Nadjib, « L'analyse financière du cycle d'exploitation d'une entreprise »Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de gestion, option finance d'entreprise, Université de BEJAIA, 2019/2020, P 09.

³³ Idem.P10

✓ **Liquidité** : aptitude de l'entreprise à faire face à ses dépenses, à honorer ses engagements.

II-1-2-Disposer d'outils de suivi et de prévision :

De même que l'entreprise construit des bilans et de comptes de résultat prévisionnels, elle doit impérativement mettre en place des outils lui permettent d'analyser et d'anticiper les évolutions de sa situation de trésorerie.

Deux outils sont centraux³⁴ :

- Le budget de trésorerie.
- La confection de tableau de financement ou de tableaux « emplois ressources »

L'importance de la situation de trésorerie pour la survie de l'entreprise, justifie qu'elle soit suivie régulièrement, d'une part, et prospective, d'autre part.

Ce dernier point implique que les conséquences des décisions stratégiques d'investissements, ou commerciales de prises de commandes particulières, soient intégrés dans les plans de trésorerie.

Enfin, le suivi de la trésorerie doit être assuré par un service compétent, informé de la marche réelle de l'entreprise, et de ses projets de développement³⁵.

II-1-3-Appliquer trois principes simples d'équilibre financier :

Il serait illusoire de prétendre vouloir donner des recettes garantissant le maintien systématique de l'équilibre financier, mais le bon sens constitue dans cette démarche, l'atout maître. « Trois principes simples sont essentiels pour assurer un financement équilibré du cycle d'exploitation »³⁶.

- Le long terme doit couvrir le long terme : les emplois long terme (terrains, constructions, machines, etc.) doivent être financés par des ressources d'une durée au moins équivalente. Un investissement dont la durée de vie est de 12 ans allée dégager pendant toute cette période des ressources permettant de rembourser annuellement l'emprunt contracté. Si l'emprunt est de deux ans, l'entreprise ne dégager pas assez de ressource pour rembourser l'emprunt contracté ; elle peut alors être obligée de vendre l'investissement pour rembourser l'emprunt. Le

³⁴ CABANE Pierre, « L'essentiel de la finance à l'usage des managers », Edition d'organisation, Groupe Eyrolles, Paris, 2007, P117.

³⁵ S.Nadjib « L'analyse financière du cycle d'exploitation d'une entreprise »Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de gestion, option finance d'entreprise, Université de BEJAIA, 2019/2020, P10-11.

³⁶ Idem

financement des emplois long terme par les ressources durable est une règle fondamentale de la finance d'entreprise, et constitue la base de l'équilibre financier permanent de l'entreprise.

- Le fonds de roulement doit toujours couvrir au moins les $\frac{3}{4}$ du BFR. Autrement dit, la trésorerie négative ne doit pas constituer une ressource de financement supérieur à 25% du besoin au fonds de roulement. La règle de la couverture totale de besoin en fonds de roulement par le fond de roulement est assouplie : les crédits récurrents de trésorerie peuvent parfois être assimilés à des ressources permanentes. Nous pensons cependant qu'une entreprise ayant une trésorerie structurellement négative se trouve en position de faiblesse (alourdissement de sa structure de bas de bilan, réduction³⁷.

- Les concours bancaires à court terme doivent être inférieurs à 1 mois de chiffre d'affaires cette règle complète la précédente, en limitant le recours systématique aux crédits de trésorerie, toujours très coûteux pour l'entreprise.

II-1-4-Considérer les délais de règlement comme les conditions financières :

La vocation d'une entreprise est de dégager un profil issu d'une activité de vente de bien ou de services. La croissance des ventes constitue donc le moteur principal de l'amélioration continue des marges. Mais la pression sur la réalisation de cette croissance conduit parfois à la prise de décisions risquées, pour la santé financière de l'entreprise. Ainsi, la volonté de conquérir de nouveaux marchés, le recrutement de clients additionnels ou l'obtention de commandes complémentaires ne doivent pas dégrader le financement de cycle d'exploitation. Ce qui peut se produire si, par exemple, ces augmentations de ventes sont obtenues moyennant l'octroi de délais de paiement supplémentaires.

Généralement, suite au décalage du temps qui touche l'entreprise, ce dernier se trouve face à une insuffisance de capitaux³⁸.

II-2-Les types de financement de l'exploitation

Le crédit est un acte qui permet à une personne de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne, avec une rémunération de service rendu et les risques en cours. Le crédit est l'essence de la création de richesse et contribue à l'expansion de l'activité économique en général et pour cela on peut dire que le crédit joue un effet multiplicateur sur l'activité humaine. En général, le crédit exige l'existence ou la rémunération des quatre

³⁷ S.Nadjib « L'analyse financière du cycle d'exploitation d'une entreprise »Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de gestion, option finance d'entreprise, Université de BEJAIA, 2019/2020, P12.

³⁸ Idem

supports indispensables l'un de l'autre à savoir le temps, la confiance, le risque et les garanties, Dans la section suivante nous allons exposer les crédits directs et indirects.

II-2-1-Les crédits d'exploitation directe (par caisse) :

Ce sont des crédits qui donnent lieu à des décaissements certains de la part du banquier. Lorsque leur objet n'est pas précisé par l'entreprise, on parle des crédits « globaux », par contre, dans le cas où leur objet est déterminé et qu'il porte sur un poste bien précis de l'actif circulant, les crédits d'exploitations sont dits « spécifiques ».

II-2-1-1-crédits globaux :

Ce sont des crédits destinés à financer globalement l'actif cyclique du bilan sans être affectés à un poste déterminé. D'une manière générale, ils sont utilisables par le débit d'un compte, et sans être assortis d'aucune garantie sauf la promesse de remboursement du débiteur, d'où leurs appellations « crédit par caisse » ou « crédit en blanc ».

Dans le cadre de cette catégorie, nous aborderons respectivement : la facilité de caisse, le découvert, le crédit de compagne et le crédit relais.

II-2-1-1-1-La facilité de caisse :

La facilité de caisse est accordée à une entreprise qui se retrouve dans une situation de décalage de trésorerie à très court terme. Ce décalage est dû aux décaissements importants tels que le règlement des fournisseurs ou le paiement des salaires. Cette facilité est accordée par le banquier afin de laisser le compte de son client évoluer en position débitrice à concurrence d'un plafond déterminé à condition que le compte revienne créditeur assez rapidement grâce aux recettes réalisées.

Au plan de l'entreprise, un tel recours se justifie par son cycle de rotation qui joue entre :

- L'actif circulant, amenant les valeurs d'exploitations en valeurs réalisables, puis en valeurs disponibles.

- Le passif avec des échéances à court terme à régler.

La fixation d'autorisation se fait annuellement en référence avec le chiffre d'affaire mensuel, en tenant compte des besoins pouvant être liés à des activités cycliques ou saisonnières.

S'agissant d'un crédit bancaire, encourageant un risque de non remboursement, il convient de signaler :

- Qu'à première vue, ce risque est limité (quelques jours par mois à surveiller).
- Que le banquier partage avec son client le risque commercial.
- Que la méfiance doit s'accroître, en fonction de la progression du temps d'utilisation dans le mois de cette facilité de caisse.

II-2-1-1-2-Le découvert :

Accorder pour une période plus longue (de quelques semaines à quelques mois), le découvert peut être autorisé dans le cas où l'entreprise est en attente d'une rentrée de fonds et qu'elle souhaite déposer à l'avance des fonds attendus (par exemple règlement d'un important marché).

Toutefois, dans la pratique, le découvert est souvent accordé pour assurer à l'entreprise un fonds de trésorerie lorsque les associés ne veulent pas ou ne peuvent pas apporter des fonds supplémentaires à l'entreprise. Dans ce dernier cas, la banque n'apportera la plupart du temps son concours que si elle bénéficie de bonne garantie et est assurée notamment de la caution des associés, ces derniers pouvant être appelés à rembourser la banque en cas de défaillance de l'entreprise.

Le découvert résulte d'une convention entre le banquier et l'entreprise qui ne fait pas toujours l'objet d'un écrit. Et est souvent accordé sans précision de durée. N'étant pas obligatoirement fondé sur un écrit, le découvert peut être dangereux pour l'entreprise, surtout s'il devient trop important ou si l'entreprise commence à avoir de sérieuses difficultés. C'est, en général, dans le cas où le besoin deviendra de plus en plus crucial pour l'entreprise que la banque aura tendance à se retirer en réduisant ou en supprimant son découvert.

Une entreprise a toute fois toujours la possibilité de solliciter un « découvert confirmé » moyennant l'application d'une commission de confirmation (en général, 1% du montant autorisé). La confirmation est généralement faite par simplette du banquier qui précise le montant, la durée et les conditions particulières³⁹.

³⁹ JEAN-MARC BEGUIN/ARNAUD BERNARD, « l'essentiel des techniques bancaires », Edition d'organisation, Paris, 2008.

II-2-1-1-3-crédit de compagne :

Pour différentes raisons, une entreprise peut subir un important décalage entre les dépenses qu'elle règle et les rentrées qu'elle doit avoir. Elle peut avoir ce que l'on appelle une activité saisonnière. C'est ainsi qu'elle peut fabriquer toute l'année et vendre sur une période très courte (ex : distillerie), ou bien qu'elle ne peut acheter que sur une période très courte (ex : conserverie) pour vendre toute l'année.

Dans tous les cas l'entreprise ne pourra pas et ne devra pas (les fonds disponibles seraient inutilisés à certaines périodes) assurer ce décalage avec ses seuls capitaux.

Le crédit accordé par la banque sera sur la base du besoin le plus élevé au montant et le remboursement se fera au fur et à mesure des ventes.

L'étude de la demande de financement s'appuiera sur un tableau de trésorerie qui fera ressortir mois par mois les besoins de financement de l'entreprise⁴⁰.

Remarque :

Il existe une variante du crédit de compagne spécifique à l'élevage de bétail, et qu'on appelle « crédit d'embouche ». Ce concours, destiné aux exploitations d'élevage, consiste à financer l'achat de bêtes maigres dans le but de les engraisser et le revendre.

II-2-1-1-4-crédit relais :

Le crédit relais ou de soudure concerne la réalisation d'une opération hors exploitation. Il est consenti en anticipation d'une rentrée certaine qui constitue l'issue. Cette rentrée de fonds provient soit de la cession d'un bien (immeuble ou fonds de commerce) soit d'une opération financière ou de crédit. (Ex : une société va émettre un emprunt obligataire dans quelques mois pour financer la construction d'une usine. Pour des raisons de calendrier de sortie de l'emprunt ou parce qu'elle serrera de plus près aussi ses charges financières.

Elle demande à la banque un crédit relais dont l'issue sera l'encaissement de l'emprunt obligataire. Aussi on prend le cas d'une entreprise qui a un besoin urgent et important de fonds pour acquérir un équipement par exemple. Elle ne peut attendre les délais d'étude et de mise en place d'un crédit d'équipement, dont elle n'a plus l'usage, or cette transaction

⁴⁰ Document interne de la banque national d'Algérie, agence AZAZGA.

demande quelques délais pour trouver un acquéreur, réaliser l'opération, procédé aux formalités d'enregistrement.

Un accord donné par un établissement de crédit à long terme pour le financement d'un programme de l'investissement, accord qui ne peut se matérialiser immédiatement parce qu'il y a des garanties réelles à prendre, ce qui retarde forcément la mise en place du crédit. On sait donc que les actifs donnés en garantie sont bien là, que les formalités hypothécaires sont langues. Alors pour gagner du temps dans la réalisation de ce programme d'investissement, l'entreprise va solliciter de sa banque un concours bancaire pour faire face à ce décalage dans la mise en place du crédit.

II-2-1-2-Crédit d'exploitation spécifique :

Contrairement aux crédits par caisse globaux dont l'objet demeure dans la plupart des cas inconnu, les crédits par caisse spécifique ont les particularités de financer un poste bien précis de l'actif circulant. Dans cette catégorie, on peut distinguer plusieurs formes dont : l'escompte commercial, avances sur marchandises ou sur facture et enfin l'affacturage.

II-2-1-2-1-l'escompte commercial :

L'escompte commercial est une opération qui consiste pour le banquier à racheter à une entreprise les effets de commerce dont elle est porteuse avant l'échéance⁴¹; cette opération fait intervenir trois (3) parties : le bénéficiaire de l'escompte (cédant), le ter débiteur de l'effet (cédé) et le banquier (cessionnaire).

II-2-1-2-2-l'avance sur marchandises :

Comme son nom l'indique, l'avance sur marchandise est une avance consentie aux entreprises sur des marchandises qu'elles détiennent il s'agit de l'opération qui permet de financer un stock de ces marchandises en faveur du créancier (la banque).⁴² Cette opération nécessite un document justificatif dénommé « le récépissé Warrant »⁴³ qui est composé de deux parties :

- La première partie : le warrant qui est un titre de gage permet au client d'obtenir d'argent endossant le warrant à l'ordre de son créancier, très souvent la banque.

⁴¹ ATMIMOU Fatma BELMOKHTAR Lilia, « Financement bancaire des petites et moyennes entreprises », Mémoire de Master en sciences financières et comptabilité, Université Mouloud Mammeri de TIZI-OUZOU, 2017/2018, P51.

⁴² Idem.P51

- La deuxième partie : le récépissé qui est un titre de propriété permet au client de vendre ses marchandises.

II-2-1-2-3-l'affacturage :

La technique de l'affacturage ou de factoring consiste en un transfert de créances commerciales de leur titulaire à une société d'affacturage (le factor) qui se charge d'en opérer le recouvrement et qui en garantie la bonne fin, même en cas de défaillance de débiteur. Le factor peut régler par anticipation tout ou une partie du montant des créances transférées⁴⁴.

II-2-1-2-4-l'avance sur factures :

« L'avance sur factures est un crédit par caisse consenti contre remise de factures visées par des administrations ou des entreprises publiques généralement domiciliée aux guichets de la banque prêteuse »⁴⁵. Ces crédits sont caractérisés par leur durée de recouvrement assez longue, provoquant généralement des problèmes de trésorerie pour le créancier. Ainsi, la banque devra exiger à ce que le montant de l'avance ne doit en aucun cas excéder les 70% du montant de la facture.

II-2-2-Les crédits d'exploitation indirecte (par signature) :

Le crédit par signature peut être défini comme un engagement de payer à échéance à la place du principal débiteur si celui-ci s'avérait défaillant, cette forme de crédit ne donne pas lieu à un décaissement immédiat par la banque et ne fait que prêter sa signature dans un premier temps. Les risques de décaissements furent existants, et c'est pour cela que les banques doivent analyser avec rigueur la situation de l'entreprise demandeuse de crédit.

II-2-2-1-l'aval :

C'est l'engagement par lequel une personne appelée avaliseur, avaliste ou donneur d'aval se porte garant quant à l'exécution de l'obligation contractée par l'un débiteur dès l'effet de commerce. Ce type de crédit permet à l'entreprise de se diriger vers les meilleurs fournisseurs tout en bénéficiant des Délais de paiement les plus longs. Ils se réalisent par apposition de la notion « bon pour aval » suivi du montant de l'aval et de la signature du banquier.

II-2-2-2-l'acceptation :

⁴⁴ JEAN-MARC BEGUIN/ARNAUD BERNARD, « L'essentiel des techniques bancaires », Edition d'organisation, Paris, 2008, P260.

⁴⁵ FAROUK BOUYAKOUB, « L'entreprise et le financement bancaire », Casbah ; Alger, 2001, P236.

C'est l'engagement du banquier ou d'une tierce personne à honorer le paiement d'un effet de commerce à son échéance. Elle se traduit par l'opposition de la mention « bon pour acceptation » au recto de l'effet de commerce suivi de la signature du banquier.

Ce concours est souvent utilisé dans les opérations du commerce extérieur ainsi lors que le banquier a des problèmes de trésorerie.

« Accepter une lettre de change (matérialisation par la signature manuscrite du tiré) correspond à l'engagement formel du tiré de payer une certaine somme à son échéance. Lorsque l'échéance se présente sous la forme d'un certain délai de vue, la signature d'acceptation doit être précédée de la date de cette acceptation »⁴⁶.

II-2-2-3-cautionnement :

« Contrat par lequel une personne, la caution, s'engage à exécuter les obligations d'une autre, dans le cas où cette dernière n'y fera pas face »⁴⁷.

Cette caution accordée par le banquier va permettre au client soit de différer un paiement, d'éviter des décaissements et/ou bien d'accélérer des encaissements.

II-2-2-4-crédit documentaire :

Il a pour vocation à répondre à deux contraintes essentielles du commerce international. L'exportateur veut bien vendre ses marchandises mais a peur de ne pas être payé, et l'importateur veut bien payer mais a peur de ne pas être livré.

Les banquiers respectifs de l'importateur et de l'exportateur vont assurer la bonne fin de l'opération de la manière suivante :

- Le banquier de l'importateur s'engage à payer l'exportateur contre la remise d'un certain nombre de documents prouvant que la marchandise est conforme et a bien été expédiée. Ce banquier prend un risque classique de crédit de trésorerie et doit analyser la situation financière de son client.
- Le banquier de l'exportateur peut confirmer l'opération, s'engageant à payer l'exportateur en cas de défaillance de la banque de l'importateur, assumant seul le risque politique.

⁴⁶ JEAN-MARC BEGUIN/ARNAUD BERNARD, « L'essentiel des techniques bancaires », Edition d'organisation, Paris, 2008, P60.

⁴⁷ SANDRINE RENIER, « Financer votre création d'entreprise », 4eme Edition, septembre 2010, P171.

L'ensemble de l'opération repose sur la production, la transmission et la vérification des documents. Les litiges proviennent du fait que les documents ne sont pas toujours en conformité avec les instructions de l'importateur, ou que les instructions données à la banque ne sont pas toujours suffisamment précises⁴⁸.

Ce n'est pas le seul mode de financement du commerce extérieur : il y a la remise documentaire pour les importations, il y a aussi les modes de financement des exportations :

- La remise documentaire (ou encaissement documentaire) : consiste pour le vendeur à faire encaisser par une banque le montant dû par un acheteur contre remise de documents. Les documents sont remis à l'acheteur uniquement contre paiement ou acceptation d'une lettre de change⁴⁹.

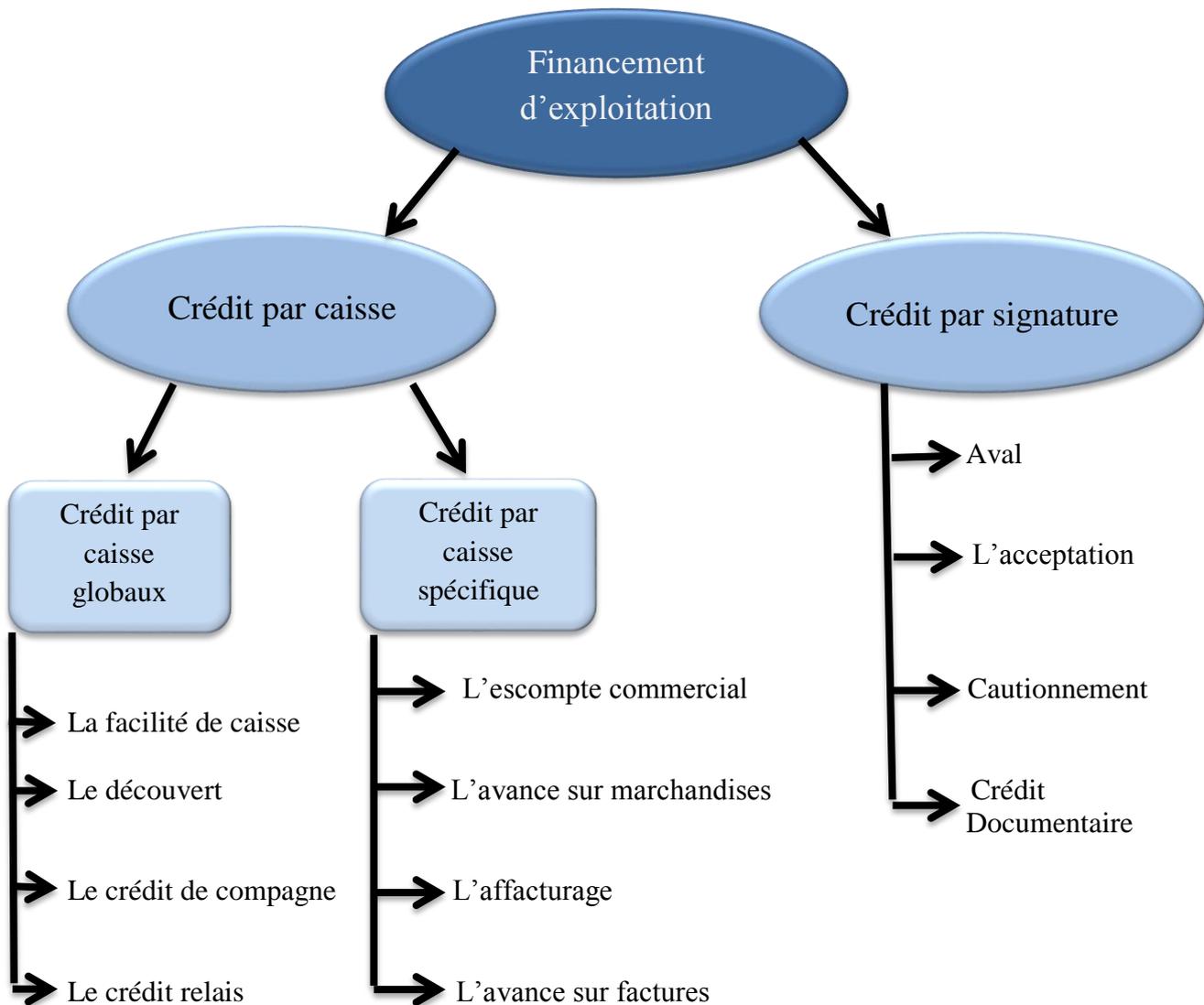
- Les exportateurs peuvent trouver auprès des banques plusieurs solutions de financement telle que : le crédit de préfinancement, crédit fournisseur et acheteur, les avances en devises à l'export, la mobilisation de créances nées sur l'étranger, l'affacturage voire le forfaiting pour les opérations de montant unitaire élevé⁵⁰.

⁴⁸ JEAN-MARC BEGUIN/ARNAUD BERNARD, « L'essentiel des techniques bancaires », Edition d'organisation, Paris, 2008, P262.

⁴⁹http://static.societegenerale.fr/ent/ENT/Repertoire_par_type_de_contenus/Fichiers_uploades/PDF/Commerce_international/remiseudocumentaire.pdf (consulter le 25 juin 2021).

⁵⁰ https://www.memoireonline.com/10/13/7570/m_le-financement-et-le-risque-du-commerce-exterieur-etude-comparative-entre-le-credit-documentair8.html (consulter le 25 juin 2021)

Schéma N°06 : Les différents types de financement



Source : B.Chahinez, B.Salima, « Crédit Bancaire », Rapport de stage en licence en finance et comptabilité, Université de BEJAIA, Année Universitaire 2018/2019, p9.

II-3-Les risques et les garanties du crédit bancaire :

Le banquier, dès lors qu’il répond favorablement à une demande de crédit, en vue d’apporter son appui financier à l’entreprise l’ayant introduite, supporte le risque inhérent à celle-ci.

Cette menace, que représente le risque crédit, peut revêtir plusieurs formes, pour l'identifier et la mesurer, le banquier évalue son intervention de financement en appréciant : le risque d'insolvabilité, le risque d'immobilisation, le risque de taux et le risque de change.

II-3-1-Les différents risques émanant du crédit :

- Le risque de liquidité ou insolvabilité.
- Le risque de taux d'intérêt.
- Le risque de change.

II-3-1-1-Le risque de liquidité :

Comme toute entité juridique, un établissement de crédit doit pouvoir faire face à ses engagements. Pour cela, il doit être en mesure de parer à tout moment aux décaissements éventuels de sa clientèle. S'il ne le peut pas, il court un risque de liquidité.

Un établissement de crédit, qui souhaite éviter cette situation, doit conserver une partie significative de ses emplois à court terme, afin de pouvoir les récupérer à tout moment pour faire face aux retraits possibles de sa clientèle. Conserver la liquidité de ses emplois revient donc à éviter leur trop grande immobilisation ce qui permet de comprendre l'analogie existante entre risque de liquidité et risque d'immobilisation⁵¹.

II-3-1-2-Le risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est lié directement à la transformation des échéances des passifs bancaires. Ainsi, quand une banque transforme des dettes à courts terme en créance à long terme, elle s'expose à une dégradation de sa marge d'intérêt en cas de hausse des taux d'intérêt. En se renouvelant plus vite que les créances, les dettes voient leur cout moyen de renchérir, ce qui entraîne une diminution du produit net bancaire. Inversement, dans la même situation de transformation, la baisse des taux profite à cette banque. Nous sommes amenés à définir le risque de taux d'intérêt comme étant l'éventualité pour un établissement de crédit de voir sa rentabilité affectée par l'évolution des taux. En raison de forte volatilité des taux que nous connaissons depuis une décennie⁵².

⁵¹ PHILIPPE GARSUAULT, « la banque fonctionnement et stratégies », 2eme Edition, Paris, P170.

⁵² FREDERIC LOBEZ, « finance banques et marchés du crédit », 1^{er} Edition, Paris, mai 1997, P167-168.

II-3-1-3-Le risque de change :

Le risque de change existe lorsque des coûts ou des cash-flows sont libellés en devises. On parle alors de risque de change de transaction.

Il naît par des transactions financières (prêts et emprunts en devises) ou par des flux de dividendes en devises. Il est mesuré, au moment de la clôture des comptes, par les différences entre les dettes et les créances en devises inscrites au bilan pour leur contre-valeur au cours change de fin d'exercice. Les différences apparaissent alors en écart de conversion. Et s'il y a perte latente, une dotation aux provisions pour risque est effectuée.

Il existe également un risque de change de consolidation qui naît lors du rapatriement des comptes d'une filiale étrangère⁵³.

II-3-2-Les moyens de prévention des risques :

L'importance des risques encourus par les banques en matière d'octroi de crédits bancaires, a rendu impératif l'instauration d'un certain nombre de moyens de préventions.

Bien qu'une bonne analyse de l'entreprise reste la meilleure garantie de prévention des risques, le banquier dispose de plusieurs autres moyens de limitation des risques liés au crédit dont on peut citer deux méthodes :

- Le recueil des garanties.
- L'application des règles prudentielles (Ratios).

II-3-2-1-Le recueil des garanties :

Pour être assurée que les remboursements des crédits accordés seront honorés, les prêteurs prennent des garanties, encore appelées sûretés. Les garanties sont matérialisées sous diverses formes⁵⁴ :

On peut distinguer les garanties personnelles et les garanties réelles :

⁵³ CATHERINE KARYOTIS, « l'essentiel de la banque », lextenso Edition 2015, P62.

⁵⁴ ATMIMOU Fatma BELMOKHTAR Lilia, « Financement bancaire des petites et moyennes entreprises », Mémoire de Master en sciences financières et comptabilité, Université Mouloud Memmeri de TIZI-OUZOU, 2017/2018, P63.

II-3-2-1-1-Les garanties personnelles :

Les garanties personnelles sont constituées par l'engagement d'une ou plusieurs personnes physiques ou morales, au profit d'un créancier, qui promettent de se substituer à un débiteur principal si celui-ci faillit à ses obligations à échéance pour désintéresser son créancier.

On distingue le cautionnement et l'aval⁵⁵.

II-3-2-1-1-1- Le cautionnement :

Le cautionnement est l'engagement pris par un tiers, appelé caution, de s'exécuter en cas de défaillance du débiteur.

L'article 644 du code civil algérien définit le cautionnement comme étant : «un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier de satisfaire à cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même »⁵⁶.

II-3-2-1-1-2- L'aval :

L'aval est l'engagement apporté par un tiers sur un effet de commerce pour en garantir le paiement. L'avaliste est donc solidaire du débiteur principal. L'aval peut être donné sur l'effet ou par acte séparé.

L'article 409 du code de commerce définit comme étant : « l'engagement d'une personne à payer tout ou partie d'un montant d'une créance, généralement, un effet de commerce »⁵⁷.

II-3-2-1-2-Les garanties réelles :

La garantie réelle consiste en l'affectation d'un bien meuble ou immeuble en garantie d'une dette. Ces biens peuvent appartenir au débiteur lui-même ou à un tiers qui s'engage au profit du débiteur⁵⁸.

Les principales sûretés réelles sont :

- Le nantissement
- L'hypothèque

⁵⁵ Idem.

⁵⁶ L'article 644 du code civil Algérien.

⁵⁷ L'article 409 du code civil commerce.

⁵⁸ LUC BERNET-ROLLANDE, « Principes de technique bancaire », 25eme Edition, Dunod, Paris, 2008, P185, 186, 187, 188, 189, 190.

- Les privilèges.

II-3-2-1-2-1- Le nantissement :

Le nantissement est l'acte par lequel le débiteur remet au créancier in bien meuble incorporel en garantie de sa créance⁵⁹.

Le nantissement peut avoir lieu avec ou sans dépossession.

❖ Nantissement avec dépossession :

Le débiteur est démuné du bien objet de la garantie.

On peut citer dans cette catégorie le nantissement du compte d'instruments financiers.

❖ Nantissement sans dépossession :

Le créancier reçoit un titre reconnaissant sa garantie et l'acte fait l'objet d'une publicité. C'est le cas, par exemple, du nantissement du contrat d'assurance-vie.

II-3-2-1-2-2- L'hypothèque :

L'hypothèque est l'acte par lequel le débiteur accorde au créancier un droit sur un immeuble sans dessaisissement et avec publicité⁶⁰.

Elle peut être légale, conventionnelle ou judiciaire.

❖ Hypothèque légale : elle est prévue par la loi (ex : le trésor public pour le recouvrement des impôts).

❖ Hypothèque conventionnelle : elle est inscrite à la suite de la signature d'un contrat (ex : contrat de prêt pour acquérir un immeuble).

❖ Hypothèque judiciaire : elle résulte d'un jugement (ex : créance inquiète voulant conforter sa créance à la vue de la situation préoccupante du débiteur).

II-3-2-1-2-3- Les privilèges :

⁵⁹ ATMIMOU Fatma BELMOKHTAR Lilia, « Financement bancaire des petites et moyennes entreprises », Mémoire de Master en sciences financières et comptabilité, Université Mouloud Memmeri de TIZI-OUZOU, 2017/2018, P64.

⁶⁰ Idem.P65

Le privilège est un droit que la qualité de la créance donne à un créancier d'être préféré aux autres créanciers, même hypothécaires. Cette priorité de paiement permet à son titulaire de disposer d'une garantie sur une partie ou la totalité du patrimoine du débiteur⁶¹.

Les privilèges peuvent être généraux ou spéciaux ; ils peuvent être mobiliers ou immobiliers.

- ❖ Privilèges généraux sur les meubles et les immeubles : ex. frais de justice, salaires ;
- ❖ Privilèges généraux sur les meubles : ex. frais funéraires, créance de la victime d'un accident ;
- ❖ Privilèges spéciaux immobiliers : ex. privilège du vendeur d'un immeuble, privilège du prêteur de deniers pour l'acquisition d'un immeuble ;
- ❖ Privilèges spéciaux mobiliers : ex. privilège du bailleur sur les meubles meublants du locataire, privilège de l'aubergiste.

II-3-2-2- L'application des règles prudentielles (Ratios) :

Les règles prudentielles sont définies comme étant des normes de gestion à caractère préventif à respecter en permanence par toutes les banques et établissements financiers. Le but de la réglementation bancaire a permis un service bancaire performant, tout en assurant la stabilité du secteur, de protection des déposants et la continuité des mécanismes de paiements.

« Un ratio est un rapport significatif entre deux masses chiffrées. Un ratio prudentiel aura donc pour fonction d'apporter des informations sur le niveau de risque atteint par l'établissement de crédit dans un domaine concerné »⁶².

II-3-2-2-1- Ratios de division des risques :

Pour permettre aux banques et établissements financiers d'atteindre un suivi régulier des risques engagés sur les clients importants et d'éviter une éventuelle faillite, la réglementation prudentielle en vigueur en **Algérie** met à leur charge deux obligations selon **l'article 2** de l'instruction **N°74-94** :

⁶¹ ATMIMOU Fatma BELMOKHTAR Lilia, « Financement bancaire des petites et moyennes entreprises », Mémoire de Master en sciences financières et comptabilité, Université Mouloud Memmeri de TIZI-OUZOU, 2017/2018, P65.

⁶² MECHEL GUANDIN, « Le crédit au particulier », P161.

- Les risques encourus sur un même bénéficiaire ne peuvent excéder **25%** des fonds propres de la banque.
- Le montant total des risques encourus des bénéficiaires ayant dépassé **15%** des fonds propres de la banque ne doit en aucun cas excéder dix (10) fois le montant des fonds propres⁶³.

II-3-2-2-1-1- Classement des créances et de leurs provisions :

Pour assurer le recouvrement des créances, les banques et Etablissements financiers doivent, en application de l'instruction **N°74-94 du 19/11/1994** modifié et complété par l'instruction **N°09-07 du 25/10/2007**, classer les créances et constituer des provisions selon le degré des risques encourus, à savoir⁶⁴ :

- Créances courantes (sans risque particulier) provisionnées à 1% annuellement jusqu'à atteindre un niveau total de 3 %;
- Créances à problème potentiel provisionnées à 25% ;
- Créances risqués provisionnées à 50 %;
- Créances compromises provisionnées à 100%.

II-3-2-2-1-2- La mise en place des procédures internes :

Pour contenir les risques majeurs, les banques et les établissements financiers ont mis en place des procédures internes qu'on peut citer :

- Le système de délégation du crédit, et les comités de crédit au niveau de chaque structure bancaire ;
- Les systèmes de contrôle et de suivi des utilisations des crédits propres à chaque banque.

II-3-2-2-2- Ratios de couverture des risques (le ratio cooke) :

Ce ratio, qui à valeur obligatoire dans l'espace européen, fait suite à une directive européenne de 1989. Il s'inspire du « ratio cooke», établi en 1988 à destination des banques internationales, et qui ne possède qu'un caractère de recommandation.

⁶³ Cours de régulation bancaire et prudentielle.

⁶⁴ L'article 2 de l'instruction algérienne N° 74-94.

Le ratio de solvabilité européen, R.S.E est défini de la manière suivante par le comité de la réglementation bancaire et financière : « les établissements de crédit . . . sont tenus . . . de respecter en permanence un ratio de solvabilité, rapport entre le montant de leurs fonds propres et celui de l'ensemble des risques de crédit qu'ils encourent du fait de leur opérations. Au moins égal à 8% »⁶⁵.

$$\text{Le ratio cooke} = \frac{\text{Fonds propres}}{\text{Engagement pondérés}} \geq 8\%$$

II-3-3-Le besoin de financement de l'exploitation

Le besoin de financement lié au cycle d'exploitation représente une des composantes (avec les immobilisations) des capitaux investis qui doivent être financés.

Le besoin de financement d'exploitation (BFE) découle de l'existence du cycle d'exploitation. Le bon fonctionnement du cycle d'exploitation exige, la détention d'actifs physique (stocks) et financières (créances). Cette détention pendant une certaine durée est nécessaire, avant que l'entreprise ne perçoive le résultat final de ses opérations, sous formes de paiements monétaires. Or, pendant ce temps, il faut financer la détention des actifs nécessaires au renouvellement des opérations d'exploitation. Ce renouvellement dans une activité industrielle et/ou commerciale est régulier et continue. Le financement à assurer est donc permanent.

« Le besoin de financement, trouve son origine dans l'existence initiale de décalages temporels entre les flux d'exploitation (charges/produits), et les flux monétaires (encaissements/décaissements). Ces décalages sont structurels, donc le BFE est permanent »⁶⁶.

Toutefois, les achats ne sont pas réglés au comptant et l'entreprise bénéficie d'un crédit fournisseurs. Parallèlement, les ventes ne sont pas réglées immédiatement et l'entreprise accorde un crédit client. Le financement ainsi obtenu grâce au crédit accordé par les fournisseurs peut être affecté à la couverture des besoins d'exploitation. En effet, à la nature durable de ces derniers correspond le caractère stable du financement obtenu par le renouvellement continu des crédits fournisseurs.

L'exploitation engendre donc un besoin de financement permanent des actifs d'exploitation (stocks et créances sur les clients principalement), partiellement compensé par les ressources

⁶⁵ L'article 1 de réglementation N° 91-05 du 15 février 1991.

⁶⁶ DE LA BRUSLERIE Hubert, « Analyse financière, information financière, diagnostique et évaluation », Edition Dunod, Paris, 2010, P232.

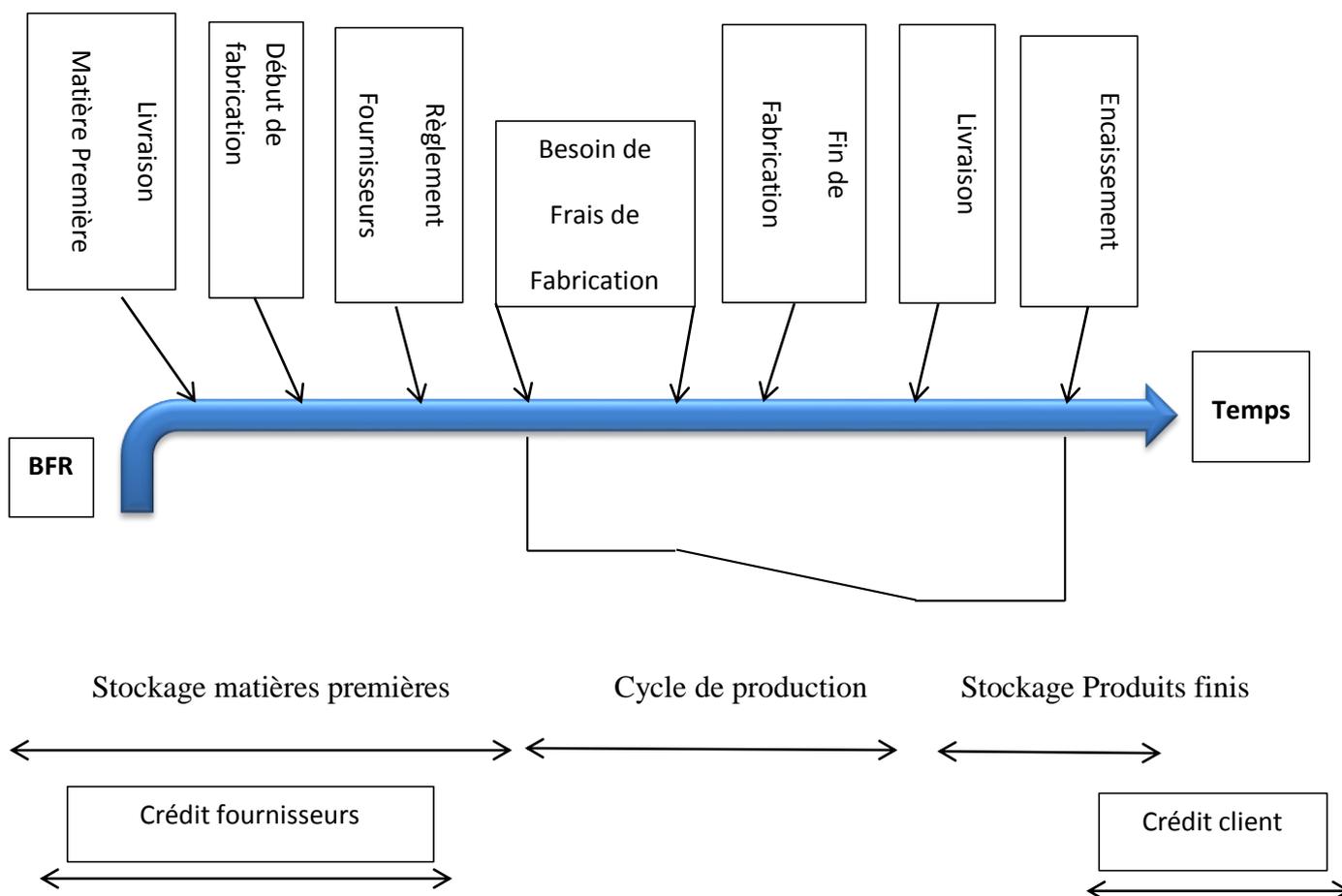
de financement stables fournies par les dettes d'exploitation (crédits accordés par les fournisseurs principalement).

Si les durées de stockage et les délais de règlement des clients et des fournisseurs restent constants, le besoin de financement de l'exploitation (BFE) évolue proportionnellement à l'activité⁶⁷.

BFE = Actifs d'exploitation (stocks + Créances clients) – Dettes d'exploitation (dettes fournisseurs).

Celui-ci est représenté par le schéma-ci-après :

Schéma N°07 : Besoin de financement de l'exploitation



Source : ALAIN Marion, « Analyse financière », 3eme Edition Dunod, Paris, 2004, P138.

⁶⁷ S.Nadjib « L'analyse financière du cycle d'exploitation d'une entreprise » Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de gestion, option finance d'entreprise, Université de BEJAIA, 2019/2020, P24-25.

Plus le cycle d'exploitation est long, plus le décalage dans le temps entre les décaissements qu'il nécessite et les encaissements ultérieurs qu'il permet est important, ce qui entraîne un besoin accru de capitaux. Les besoins de financement entraînés par le cycle d'exploitation correspondent aux avances de fonds que l'entreprise est contrainte d'effectuer pour constituer ses stocks et pour accorder des délais de paiement à ses partenaires débiteurs⁶⁸.

Pour ce qui concerne les stocks, l'entreprise doit accumuler des marchandises pour les matières à la disposition de sa clientèle si elle exerce une activité de distribution : elle doit accumuler des matières premières, des produits semi-finis et en-cours de production, des produits finis, si elle exerce une activité de production. Dans tous les cas, l'entreprise effectue une avance de fonds, elle gère des liquidités pour constituer son stock, elle est donc confrontée à un besoin de financement du stock. De même, lorsqu'elle accorde des délais de règlements à certains de ses partenaires, notamment aux clients, l'entreprise accumule des créances. Ces dernières constituent certes un avoir mais elles représentent aussi un gel momentané de liquidités qui ne reviendront dans les caisses de l'entreprise qu'au terme de plusieurs semaines ou de plusieurs mois.

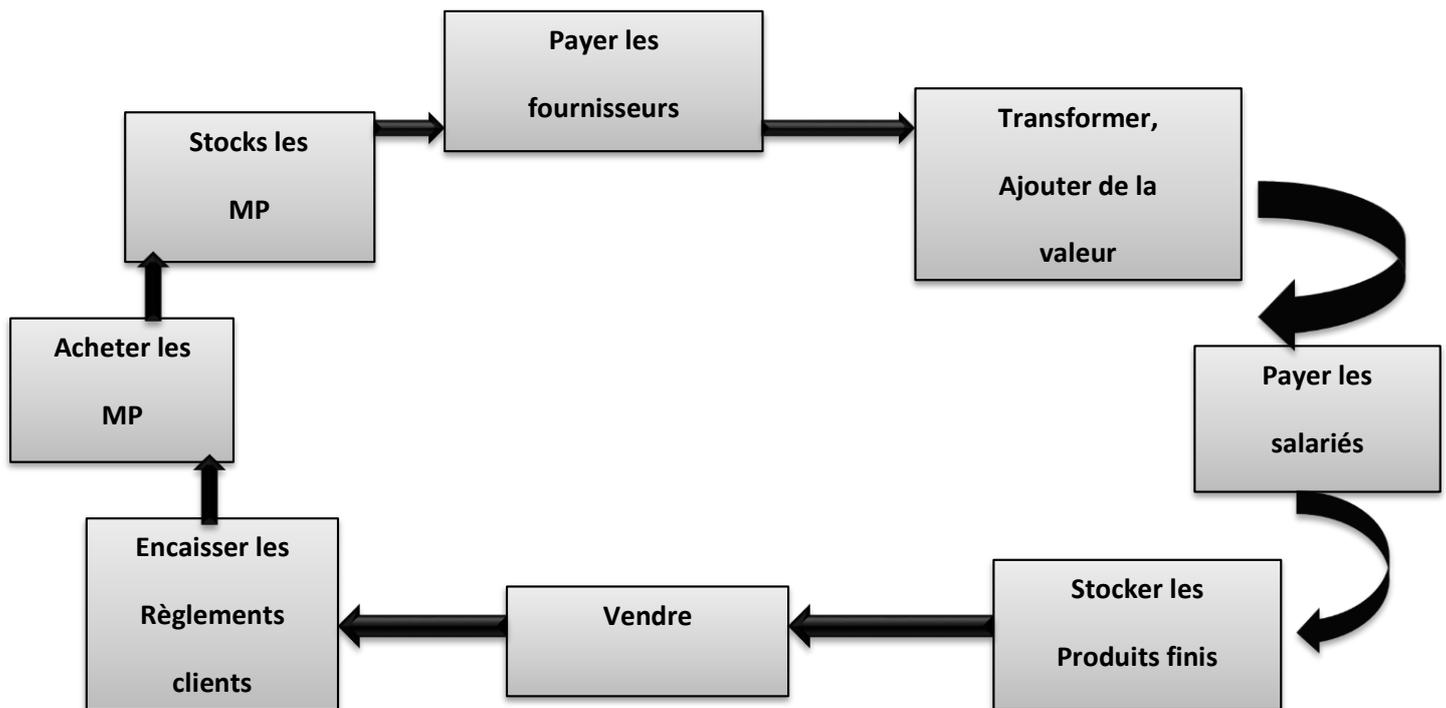
Pour une entreprise industrielle, agricole ou artisanale, ce cycle d'exploitation comporte trois phases fondamentales (phase d'approvisionnement, phase de production, phase de commercialisation).

Pour une entreprise de distribution qui acquiert des marchandises pour les revendre en l'état sans les transformer, le cycle comporte deux étapes fondamentales. La fonction de gros consiste en l'achat de marchandise et la fonction de détail comprend la vente de produits ou de services.

L'activité courante d'exploitation, qui est l'ensemble des opérations engagées pour réaliser l'activité, peut être représentée par le schéma suivant⁶⁹ :

⁶⁸ S.Nadjib « L'analyse financière du cycle d'exploitation d'une entreprise »Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de gestion, option finance d'entreprise, Université de BEJAIA, 2019/2020, P26.

⁶⁹ Idem.p27

Schéma N°08 : Le déroulement de cycle d'exploitation

Source : DEGOS Jean-guy. GEIFFITHS Stephane, « gestion financière, de l'analyse à la stratégie », Edition d'organisation, 2011, P17.

Sur le court terme, l'entreprise cherche à équilibrer les entrées et sorties d'argent par les opérations courantes d'exploitation, c'est-à-dire par les encaissements du produit des ventes et les décaissements des charges de production et de commercialisation⁷⁰.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous avons tenté d'exposer la gamme des produits proposés par la banque à sa clientèle en matière de crédit d'exploitation directe et indirecte, ainsi que ses différents risques. Chaque produit répond à un besoin bien spécifique, tant pour les entreprises que pour les particuliers.

Bien que les formes de crédits soient diverses, nonobstant certains produits sont quasiment absents et d'autres, même existants, sont mal utilisés. Pour les premiers, l'on peut citer le cas de la facilité de caisse assimilée au découvert et dont la durée d'utilisation s'étale sur une

⁷⁰ S.Nadjib « L'analyse financière du cycle d'exploitation d'une entreprise »Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de gestion, option finance d'entreprise, Université de BEJAIA, 2019/2020, p27.

année. Les engagements par signature sont provisionnés à des pourcentages trop élevés, ce qui leur fait perdre leur signification.

Pour les deuxièmes, l'on peut citer le cas de l'escompte commerciale qui est utilisé sur les chèques et non sur les effets de commerce, ainsi les avances sur marchandises et sur factures.

Enfin, pour conclure, on peut dire que le rôle du banquier ne consiste pas, seulement, à proposer des concours à sa clientèle, mais l'aider et l'orienter vers le type de crédit répondant parfaitement à ses besoins. Pour en arriver là, le banquier doit connaître au mieux son client, aussi bien sur le plan moral que financier, à travers un diagnostic global de l'entreprise. Tous ces points, feront l'objet d'une étude détaillée dans la partie suivante.

CHAPITRE III

**Financement bancaire du cycle d'exploitation par
une banque cas de la BNA (cas pratique)**

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

Chapitre III : Financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la B.N.A (cas pratique)

Comme le montre le schéma organisationnel de la Banque National d'Algérie, l'agence constitue la cellule de base par excellence de l'institution : c'est à ce niveau, que se traite l'ensemble des opérations bancaire avec la clientèle.

Afin de mieux comprendre le fonctionnement de la principale entité dynamique de toute agence bancaire, à savoir le Service Crédit, nous tenterons de le situer par rapport à l'agence qui le coffre, et de cerner ses missions principales ainsi que les différentes relations qu'il entretient avec les autres compartiments. Cette démarche se fera par référence à la Banque National d'Algérie.

Au préalable, nous jugeons nécessaire de présenter cette dernière et ce par le billet de l'agence « Bejaia 587 » qui nous a accueilli durant notre stage pratique.

III-1- Présentation de l'organisme l'agence bancaire BNA Bejaia 587

La banque comme toute entreprise cherche toujours à se développée et à améliorer ses moyens et ressources soit humains ou matériels, de cela sa structure s'est améliorée et son réseau s'est plus propager en niveau national (il y'a plus d'agence).

Donc dans cette section on présentera le parcours de développement ainsi l'organisation de la BNA.

III-1-1- Historique de la BNA

Après l'Indépendance de l'Algérie, il existait réseau bancaire qui refusait de soutenir la politique des pouvoirs publics, en matière de crédit. Seule la banque centrale d'Algérie (actuellement banque Algérienne de Développement : BAD) crée respectivement le 13 décembre 1962 et le 07 mai 1963, étaient en place.

Pour remédier à cette situation, l'Etat décide à partir de 1966 de prendre en main le secteur bancaire par la création de trois spécialisées, pour remplacement du réseau bancaire français défaillant alors :

La BNA crée par l'ordonnance n° 66-178 du 13 juin 1966 était directement places sous tutelle d'Etat à travers le ministre de finance jusqu'à la promulgation de la loi 88-11 du 12 janvier 1988, date de laquelle BNA une entité juridique autonome dotée de statut entreprise public économique (EPE).

En fait, la première banque commerciale qui été créé fut la BNA qui repris, dès sa création, les éléments patrimoniaux et activités des établissements bancaire étrangères suivants :

- Crédit foncier de l'Algérie et de la Tunisie ;(C.F.A. T)
- Banque de Paris et des Pays Bas ;(B. P. P.B)
- Banque nationale pour le commerce et l'industriel « Afrique » ;(B.N.C. I)
- Crédit industriel et commercial ;(C.I.C)

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

- Comptoir national d'escompte de paris. (C.N.E.P)

La BNA avait l'exclusivité et le monopole du financement du secteur agricole social et traditionnel. Cette spécialisation découle du souci des pouvoirs publics à apporter autogère agricole, l'aide dont il avait besoin pour se développer et tendre à une production optimale, spécialisation déléguée par la suite à la Banque de L'Agriculture et Développement Rural (BADR), depuis mars 1982 après la restructuration de la BNA. L'application des réformes de la loi 90-10 du 14 avril 1990, et la situation culminante des performances de l'institution, satisfaisant, les conditions d'éligibilité prévues par la banque Algérie ont fait que par délibération du conseil de la monnaie et du crédit (CMC) du 05 septembre 1995, la BNA a obtenu son agrément. Elle est ainsi, la première banque du pays à bénéficier de ce statut.

III-1-2- Forme juridique

La Banque national d'Algérie est une société par action par abréviation <<BNA>> au capital de 14,6 milliards de dinars algérien, ayant son siège social à Alger, 08 boulevard Ernesto Che Guevara, immatriculé au registre du commerce sous le numéro 84B178. Les actions émises font l'objet d'une inscription en compte auprès de la banque au profit du trésor public.

III-1-3- Organisation de la BNA

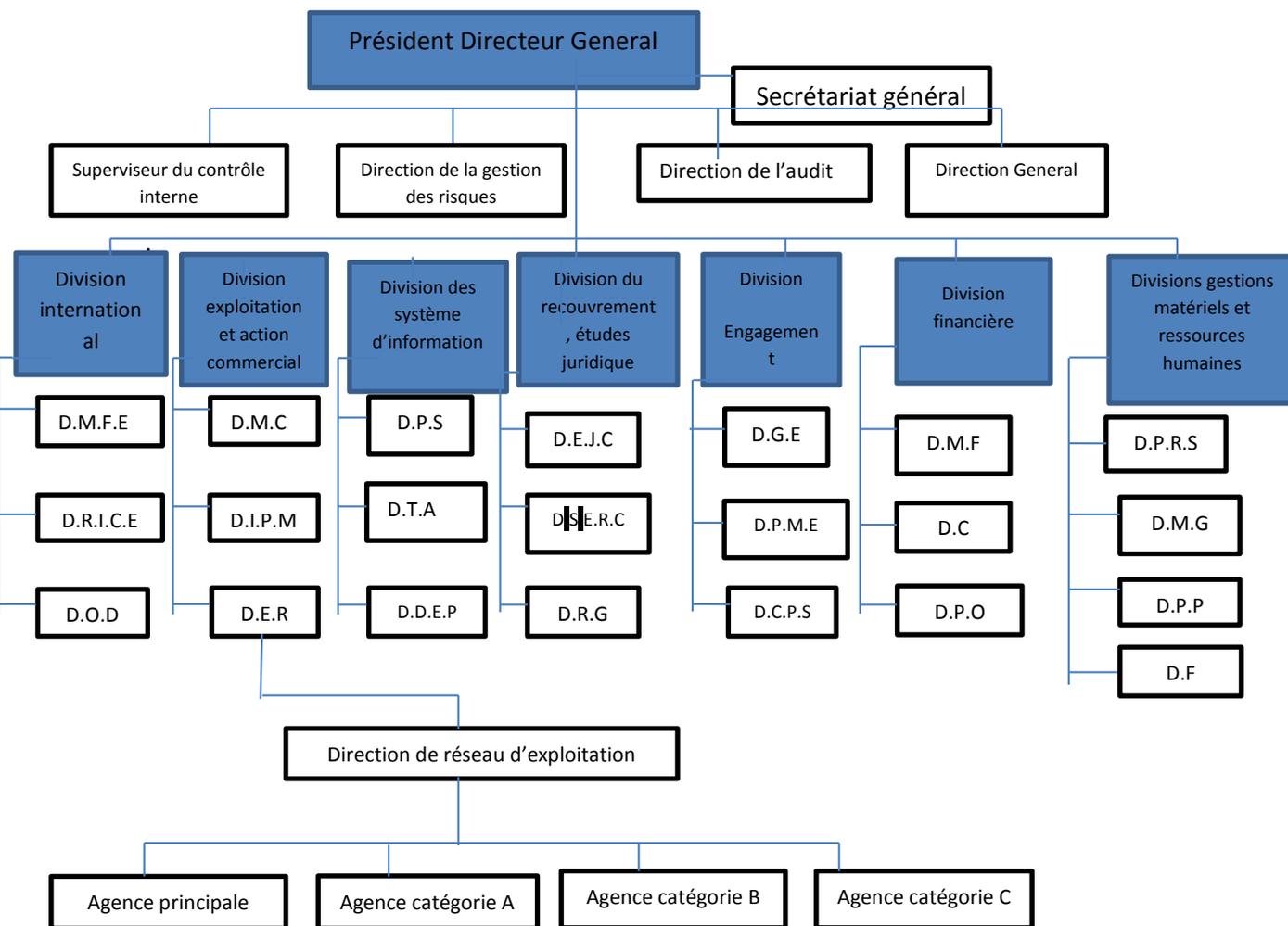
La BNA est administrée par le conseil d'administration <<CA>> composé sept (07) membres nommés par l'ensemble général ordinaire et parmi lesquels le président directeur général est choisi.

Les 22 directions centrales et cinq (05) divisions soutiennent et supervisent 17 directions régionales d'exploitations qui à leur tour contrôlent l'activité des 171 agences commerciales implantées sur le territoire national.

Est à noter que les organes de gestion et d'aide à la décision ont été mis en place pour assurer une meilleure gestion, il s'agit de différents comités sous cités :

- **Le comité exécutif et le comité exécutif élargi** : ont le rôle de traitement des questions portant sur le fonctionnement de la banque.
- **Le comité pilotage** : un organe qui supervise la réalisation des plans stratégiques.
- **Le comité de trésorerie** : est chargé de l'application de la stratégie des banques en matière de liquidité.
- **Le comité de crédit** : une instance de décision en matière de sanction des dossiers de crédit.

Schéma N°09 : L'organigramme de la BNA.



Source : BNA – Banque de Bejaia.

III-1-4- Présentation de l'agence d'accueil BNA 587 BEJAIA

III-1-4-1- Définition de l'agence d'accueil :

Les agences de l'établissement bancaire que constitue la BNA, sont classées, selon le volume d'activité qui est fonction des pouvoirs conférés, en trois catégories :

- ✓ Les agences "principales"
- ✓ Les agences "catégorie A"
- ✓ Les agences "catégorie B"
- ✓ Les agences "catégorie C"

En se référant, à la lettre n°1741 du 10 novembre 1997 BNA 587 est une agence de catégorie "C" pouvant, sous réserve du respect de la réglementation bancaire en vigueur, effectuer toute opération de banque, au sens de Loi de la Monnaie et du crédit.

Celle-ci rentre dans l'objectif prioritaire de perfectionnement et d'affermissement les perspectives d'injonction assignées par la direction générale visant à :

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

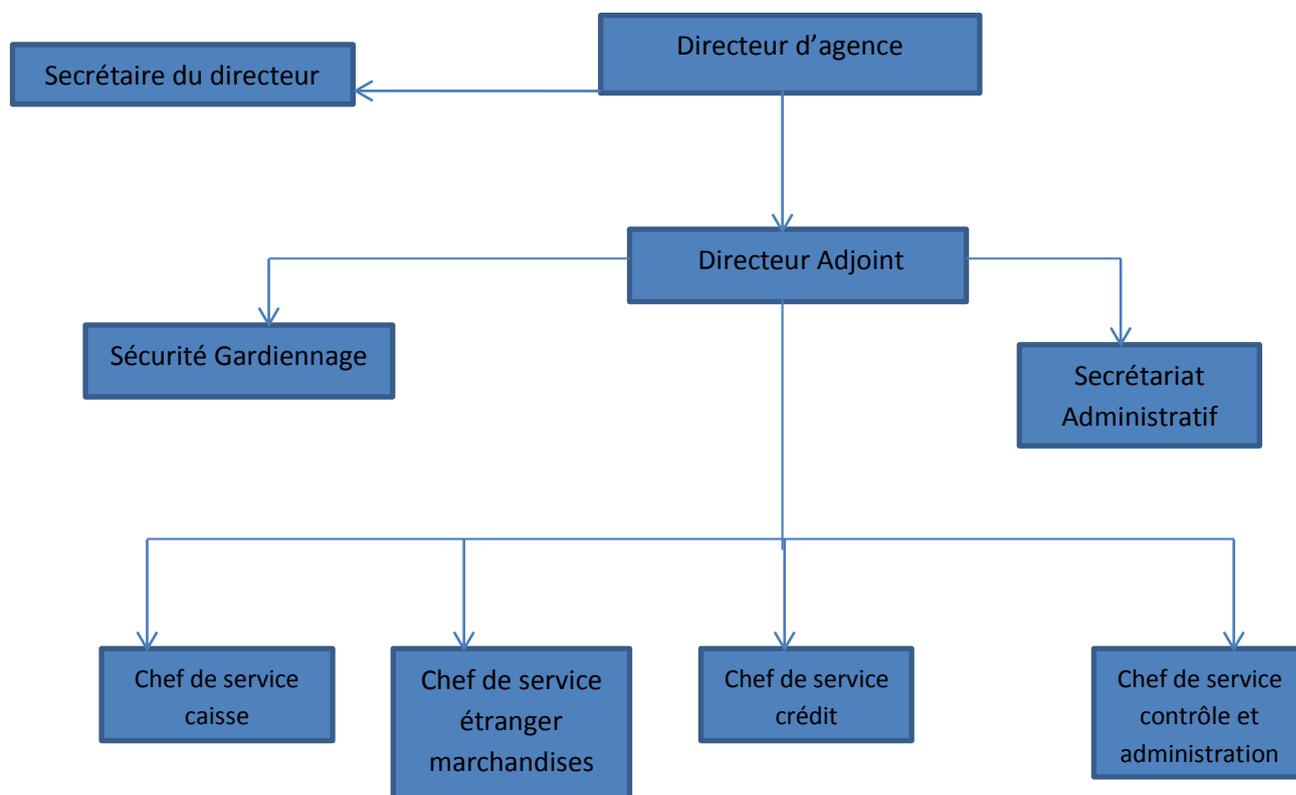
- L'amélioration du système d'information de la B.N.A.
- L'amélioration du fonctionnement des réseaux d'exploitation
- Une meilleure maîtrise des risques en matière d'octroi et de gestion de crédits.

Dans ce cadre, l'agence 587 de Bejaia, comme tout autre B.N. A, doit par le biais des moyens d'accueil et de traitement, dont elle dispose, être en mesure de satisfaire la clientèle, quel que soit sa nature et son secteur d'activité. En outre elle est tenue de traiter toutes les opérations de commerce extérieur requises, dans la limite des prérogatives confères (rôle de service étranger marchandises), de recevoir, d'étudier et de mettre en place les crédits dans la limite de ses pouvoirs et d'assurer la gestion et suivi de ceux-ci (fonction alloué au service crédit).

A l'effet de traiter l'ensemble de ces opérations, et pour accomplir, convenablement, ses missions afin de répondre au mieux à ses engagements, l'agence 587 de Bejaia s'est dotée d'un modelé d'organisation performant représente d'une manière sommaire par le diagramme ci-dessous :

III-1-4-2- Organisation de l'agence catégorie 'C' 587 de Bejaia

Schéma N° 10 : Organigramme de l'agence catégorie 'C' 587 de Bejaia



Source : BNA – Banque de Bejaia (agence 587).

Chapitre III **financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)**

III-1-4-3- Service caisse

Ce service doit être le plus souple dans l'agence, car il assure au client le maximum de sécurité quant au patrimoine déposé. Il a pour but de concevoir et de manipuler les espèces et le fonds. Il s'en charge également de recevoir les versements de la clientèle exécute les paiements les mises à la disposition des chèques à destination et assure les retraits sur livret.

➤ **Objet du service caisse**

Le service caisse est principalement chargé de l'exécution ordonnances par sa propre clientèle, ainsi que celle qui leur est demandées par d'autres sièges de la banque. Ces opérations sont réparties entre les différentes sections du service (guiche et manipulation, recettes, position accréditive, opérations et travaux divers) en fonction leur nature et du nombre d'opérations traitées.

➤ **Rôle de service caisse**

- L'exécution des opérations se traduit par un mouvement d'espèce (paiement versement) ainsi que les opérations de transfert de compte (les virements).
- Le traitement des opérations de recettes (réception et conservation des appoints, la présentation de valeurs pour paiement, traitement des impayés) ;
- La tenue des opérations des comptes de la clientèle ;
- L'exécution des tâches administratives (confection de carnets de cheque, pointage des comptes...etc.) ;
- Assurer la trésorerie de siège.

III-1-4-4- Service portefeuille

Le financement de l'actif de rendement (trésorerie) d'une entreprise constitue un élément essentiel de la naissance de ce service dans les agences bancaires. il se contente des versements par chèque, cela il enregistre :

- Les versements de compte à compte
- Les entrées des chèques et effets escompte ;
- Le règlement par les agences de chèques et effet pris à l'encaissement.

➤ **Object et rôle du service portefeuille**

Le service portefeuille est chargé du traitement des chèques et effets payables en dinars et remis par le client en vue de leur escompte ou leur encaissement et celui de leur présentation au débiteur pour recouvrement ainsi que la mobilisation des crédits.

III-1-4-5- Service crédit

Ce service étudie l'ensemble de dossiers concernant les crédits à court, moyen e long terme, il consiste également à évaluer les risques et les potentialités de remboursement.

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

➤ Organisation et rôle du service crédit au sein de la BNA agence 587

Représentant l'essence même du métier de banquier, le service crédit joue un rôle déterminant sein de de l'agence. Il est soumis à une organisation interne relative à la répartition des tâches et des risques, pour une meilleure prise de décisions.

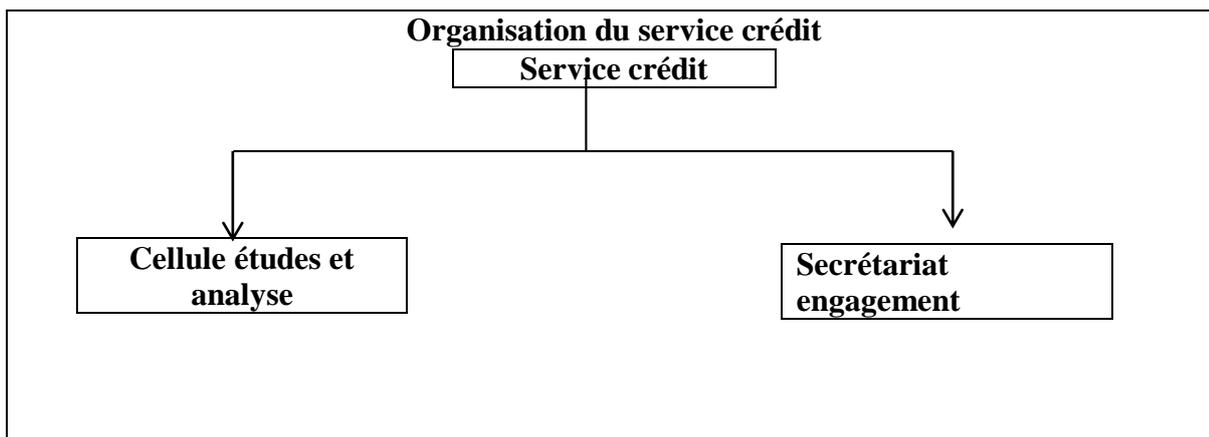
Ce service compose d'une équipe de deux jeunes charges d'étude spécialisée dans le domaine de la fiance et de l'économie bancaire.

➤ Organisation du service crédit

Composé d'un <<Secrétariat Engagement>> et d'un compartiment <<Etudes et analyse du risque>>, il a pour fonction principale de prospecter la clientèle potentielle, de rassembler les éléments d'appréciation nécessaire à analyse des demandes de crédits, mettre en place les crédits et recueillir les garanties, ainsi que, le suivi des domaine consentis à la clientèle.

- **Le service secrétariat engagement** : c'est l'organe de gestion et d'exécution. Il faut la fonction de diverses tâches qui lui sont confiées : mise en place, suivi, utilisation, recouvrement des crédits, recueil de garanties et les transferts vers les structures habilitées.
- **Cellule <<étude et analyse des risques>>** : organe d'études et analyses, ce compartiment place sous l'autorité du directeur d'agence assure l'appréciation de l'opportunité du crédit, de sa nature et du montant des lignes de crédit à octroyer, son rôle consiste à évaluer les risques inhérents aux concours sollicités par les demandeurs de crédits.

Schéma N°10: Organigramme du service crédit



Source : document interne de la BNA agence 587

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

III-1-4-5-1- Rôle du service crédit

Grace à sa grande participation dans la formation des différents produits de la banque matérialisés par la rémunération des engagements accorde générateurs d'intérêts, le service crédits reste la structure par excellence de l'agence. Pour assurer au mieux ces obligations, ces dernières sont reprises par les deux cellules composant de service.

- Rôle de la cellule étude et analyse : les charges d'études ont pour tâche de financement de :
 - Réceptionner, assister et conseiller la clientèle en matière de financement ;
 - S'assurer de la conformité des dossiers ;
 - Etudier les demandes de crédits, analyser le risque encouru et émettre un vis motivé ;
 - Soumettre les dossiers de crédit étudié à l'appréciation du directeur d'agence ;
 - Informer la clientèle des décisions prises au sujet des demandes de crédits ;
 - Mettre à jour régulièrement les dossiers de crédits ;
 - Suivre, conjointement avec le secrétariat engagement, l'utilisation des crédits d'exploitation et la réalisation des projets d'investissements.

- Rôle de la cellule secrétariat et engagement : le secrétariat engagement à pour attribution, les éléments suivants :
 - Recueil des garanties relatives aux crédits accordés ;
 - L'établissement et la délivrance des actes d'engagements des conventions des crédits, actes, cautions et avals ;
 - Le contrôle permanent des utilisations des crédits octroyés et veiller à leur remboursement à l'échéance ;
 - Veiller à l'application des conditions de banque
 - Effectuer les opérations relatives au volet juridique e contentieux (saisie, arrêt, ATD, demande de Transfer de créances...)
 - Engager les procédures et les démarches nécessaire au recouvrement des créances ;
 - Le suivi des impayés et dossiers litigieux et contentieux ;
 - Elaborer la statistique relative aux engagements et impayées, destinées aux structures centrales d'études et à banque d'Algérie.

III-1-4-5-2- Les relations fonctionnelles du service crédit

L'organisation des agences est élaborée de telle sorte qu'il y ait interdépendance et une complémentarité entre les différents services. A cet effet, le service crédit demeure constamment, en relation permanent avec les autres structures de l'agence. Il entretient, donc des relations fonctionnelles avec :

- Les services de l'agence à savoir :
 - Le service caisse<<caisse et portefeuille>> pour ce qui a trait aux retraits, virements, versements, encaissements, escompte de cheque et effet ;
 - Le service étranger dans le cadre des crédits extérieurs.

- Les autres structures de la banque qui sont :
 - Le groupe d'exploitation du rattachement auquel est transmis le dossier de crédits pour la prise de décision dans la limite des prérogatives ;
 - La direction de la comptabilité ;
 - La direction juridique pour orientation juridique et gestion du contentieux ;
 - La direction financière, matière de mobilisation de fonds.

- Plusieurs autres organismes tel que :
 - Les centrales de la banque d'Algérie ;
 - Les administrations fiscales, douanières et la conservation foncière.

III-1-4-5-3- Les relations hiérarchiques du service crédit

Quel que soit sa catégorie, l'agence reste la vitrine de l'institution bancaire qu'elle représente. En effet, la circulation n° 1741 du 10 novembre 1997, détermine les pouvoirs de décision en matière d'octroi de crédit. Ceux-ci sont délégués aux :

- Comité centrale de crédit ;
- Directeur de direction des crédits ;
- Comité régional de crédit ;
- Directeur de direction de réseaux d'exploitation
- Directeur de l'agence.
- Ces délégations de pouvoir, dans le cadre de financement d'exploitation et des investissements des petites, moyennes et grandes entreprises, sont fixe comment suit :

Tableau N° 04 : présentation de délégation de pouvoir

Délégation de pouvoir	Plafonds de pouvoir des crédits d'exploitation		Plafonds des pouvoir de crédits d'investissement
	Crédit par caisse cause	Toute catégorie de crédit	
Comité central de crédit	Illimite	Illimite	Illimite
Comité central	9.000.000	22.500.000	10.000.000
Comité régional de crédit	7.000.000	17.500.000	8.000.000
Directeur des directions de réseaux d'exploitation	3.500.000	8.750.000	4.000.000
Directeur d'agences :			
Agence principale	2.000.000	5.000.000	2.000.000
Agence catégorie A	1.500.000	3.750.000	1.500.000
Agence catégorie B	1.000.000	2.500.000	Néant
Agence catégorie C	500.000	1.250.000	Néant

Source : Agence BNA 587 Bejaia les documents de la banque.

Cette circulaire suppose également qu'il existe au niveau de chaque agence, un comité de crédit par le directeur d'agence regroupant les charges et éventuellement, le chef du Service crédit. De comité est chargé de ce prononce sur la demande de crédits introduits par la clientèle. En principe, le directeur d'agence, président du comité, et dote d'un pouvoir décisionnel en matière de financement qui lui est attribué par la direction général de la banque sous forme de délégation.

L'agence BNA 587, ou nous avons eu effectué notre stage pratique, bénéficie d'une délégation que demeure peu usitée, en raison des pouvoirs qui lui sont confères. En effet, l'agence 587 jouit d'un pouvoir décisionnel qui sera dépassé 1.250.000 Da, en matière de crédit a courte terme, et d'aucun droit de décision en ce qui concerne les crédits d'investissements. Les dossiers sont très souvent transmis, après études à la hiérarchie (D.R.E) ayant les prérogatives de sanction, en effet, c'est comité régional de crédit qui a pour mission de sanctionner les dossiers de crédit e œuvre à l'amélioration des normes des procédures inhérentes à la fonction<<crédit>>.

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

Le comité régional de crédit est présidé par le directeur de la direction régionale d'exploitation (D.R.E), ou son intérimaire, en cas d'empêchement ou d'absence de ce dernier.

Il est composé des membres permanents suivants :

- Le directeur de la D.R.E
- Le chef de développement de crédit ;
- Le chef de développement de l'animation commercial ;
- Le directeur d'une agence de façon tournant mensuelle
- Le chef du dossier à la D.R.E

III-1-4-6- Service étranger :

Sa fonction est la gestion de comptes ainsi que les opérations liées au commerce extérieur (importation, exportation). On va détailler dans la section qui suit.

III-1-4-6-1- Rôle de service étranger :

Le service commerce extérieur, est chargé de réaliser, de gérer et de superviser les opérations effectuées dans le cadre des transactions internationales et pour cela il doit veiller au bon déroulement des opérations suivantes :

- La domiciliation de toutes les opérations d'importation et d'exploitation initiées par la clientèle ;
- Traiter les opérations de crédit documentaire et de la remise documentaire ;
- Effectuer le fonctionnement de charge manuel ;
- Tablier de la statistique pour la hiérarchie ;
- Transmettre à la banque d'Algérie les comptes rendus des dossiers d'importation et d'exploitation ;
- La gestion des contrats et l'octroi des différentes garanties ;
- L'ouverture et la gestion des comptes spéciaux.

Ces opérations doivent obligatoirement faire l'objet d'un agrément de la Banque d'Algérie.

III-2- Etude d'une demande de crédit d'exploitation par une entreprise commerciale à Bejaia

La demande de crédit a été formulée par un important client qui exerce son activité dans le secteur commercial sous forme d'entreprise individuelle. Elle est déposée par le client auprès du service crédit, le montant global des crédits d'exploitations s'élève à 6.000.000.00 DA répartis comme suit :

- Ligne d'aval, de 2.000.000,00 DA ;
- Crédit de trésorerie de 3.200.000,00 DA ;
- Facilité de caisse d'un montant de 800.000,00 DA.

III-2-1- Principaux risques à analyser :

Risque lié à la situation géographique de l'entreprise :

Le projet est situé dans la ville de Bejaïa une zone connaît une dynamique par sa situation géographique.

Risque lié au secteur d'activité à la branche d'activité :

L'affaire opère dans le secteur du commerce en détail des pneus, un domaine qui ne cesse de s'accroître vu l'augmentation permanente du nombre de véhicules en circulation.

Risque lié aux fournisseurs et aux concurrents :

De par leur multitude, le risque lié aux fournisseurs est quasi-inexistant.

La concurrence, est rude vu la multitude des opérateurs dans ce domaine, néanmoins cette relation vu son ancienneté, possède des parts de marché importantes.

Risque lié aux moyens humains (performance du personnel, compétence et stabilité des dirigeants) :

Âgé de 50 ans, Mr X est un technicien en bâtiments, il occupe un poste d'un subdivisionnaire et il gère son entreprise (Ets AMENAS pneu) depuis 2004 à ce jour. Il y a lieu de signaler que Mr X était un client d'engagement auprès de notre banque à ce jour à nos guichets.

Risque lié à l'insolvabilité ou à la capacité de remboursement de l'emprunteur :

Cette entreprise possède une structure des capitaux permanents faisant ressortir une marge d'endettement positive.

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

Risque lié à la rentabilité financière et économique de l'entreprise :

L'entreprise dispose d'une rentabilité acceptable et encourageante, on note un taux de rentabilité financière de 8,2% et un taux de rentabilité économique de 20,9% durant l'exercice 2015.

Risque lié à la forme juridique et aux associés et/ou actionnaires de l'entreprise :

La direction est stable et son entreprise est une affaire individuelle.

Risque lié au capital de l'entreprise :

Les fonds propres de Mr X ne cessent de progresser de 6.757KDA en 2014 à 7.072 KDA en 2015, ce qui marque l'implication de Mr X dans son affaire.

III-2-2- Présentation de l'entreprise :

- **Raison sociale :** X
- **Date de création :** 12.09.2004
- **Date d'entrée en exploitation :** 12.09.2004
- **Objet social :** Commerce en détail.
- **Secteur d'activité :** Commerce.
- **Activité de l'entreprise :** Vente de pneus, pièce de recharges et lubrifiants.
- **Forme juridique :** affaire personnelle.
- **Actionnaires :** (Principaux actionnaires + part en % du capital selon les statuts) : Mr X gère lui-même son affaire.
- **Historique de l'évolution de l'activité de l'entreprise :** à sa création, cette entreprise a pour activité primaire la vente de détail des pneus, au fil du temps, Mr X a bien élargi son activité en rajoutant la vente de détail des pièces de recharge, des lubrifiants ainsi qu'un show-room.
- **Siège social ou principal établissement administratif :** Zone industrielle, Ferme Aissou, les quatre chemins, Bejaia.
- **Etablissement principal-situation géographique des filiales :** filiale à la place dit BOUAKRAZ, commune Souk Eltnine.

III-2-3- Direction-Actionnariat :

Qualité du dirigeant et des actionnaires : Mr X gérant propriétaire de son affaire, âgé de 50 ans, mène à bien son entreprise personnelle depuis plus 10 ans.

Moyens financiers et volonté des dirigeants de doter l'entreprise des moyens nécessaires à son développement : cette entreprise sollicite de la banque pour lui octroyer des lignes de crédit d'exploitation (ligne d'aval, crédit de trésorerie et une facilité de caisse) et ce pour pouvoir faire face aux décalages entre les encaissements et les décaissements dû à son activité régulière.

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

- **Investissements existants** : En brut, au 31/12/2015, ils ont une valeur de 5.395 KDA.
- **Structure de commercialisation** : Cette entreprise achète de la marchandise en gros, puis elle la revend en détail sans aucune transformation. C'est l'achat et vente directe.
- **Produit-marché** : cette relation offre des produits de différentes gammes s'articulant autour de son activité (vente de détail pneus, pièce de recharge et lubrifiants) pour le même marché.
- **Portefeuille clientèle** : Il s'agit des entreprises privées et les particuliers.
- **Besoins de l'entreprise, ou moyens nécessaires pour exercer son activité** : En valeur brute au 31/12/2015 :

-Immobilisation (corporelles et incorporelles) : 5.395 KDA.

-Actifs circulants : 9.381 KDA.

-Disponibilités : 3.328 KDA.

Ressources de l'entreprise :

-Capitaux propres : ils sont de 7.072 KDA

III-2-4- Les mouvements d'affaire confiée :

Les chiffres d'affaires et les mouvements confiés des trois dernières années sont représentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°05 : Les mouvements d'affaire confiée (en KDA)

Désignation	2013	2014	2015
Chiffres d'affaires	6.670	9.796	9.639
Mouvements confiés	515	2.910	580

Source : document interne à la BNA

Le chiffre d'affaire déclaré en 2013 est de l'ordre de 6.670 KDA, et de l'ordre de 9.639 KDA, au 31/12/2015, celui-ci enregistre une augmentation appréciable de plus de 44%.

Sachant bien que l'entreprise était un client d'engagement après de la banque et qu'elle a bénéficié d'un crédit d'investissement qu'elle s'est acquitté pendant l'exercice précédent, ses mouvements confiés sont respectivement de 515 KDA en 2013, 2.910 KDA, et 580 au 31/12/2015.

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

III-2-5- Analyse rétrospective :

L'analyse rétrospective nous permet de calculer les différents indices et indicateurs d'équilibre financier

III-2-5-1- Le bilan financier :

Ce bilan est établi par la banque qui contient deux parties l'actif et le passif

- **Actif du bilan :**

Tableau N°06 : Elaboration de l'actif du bilan.

Actif (en milliers de DA)	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
1 Immobilisation incorporelles	8	2	2
Autres immobilisations incorporelles	18	18	18
(-amortissement)	10	16	16
2 Immobilisation corporelles	2 618	2 131	2 742
Autres immob et avances	4 656	4 656	5 377
(-amortissement)	2 038	2 525	2 635
I ACTIF IMMOBILISE	2 626	2 133	2 744
4 Actif d'exploitation	7 500	7 849	6 053
Stocks et en-cours	6 689	6 910	4 979
Marchandises	6 689	6 910	4 979
Créances clients (dont escomptes et	692	915	1 050
Autres créances, charges constantes d'a	119	24	24
5 Trésorerie active	1 355	2 041	3 328
Disponibilités	1 355	2 041	3 328
II ACTIF CIRCULANT	8 855	9 890	9 381
TOTAL DE L'ACTIF	11 481	12 023	12 125

Source : Documents Interne à La BNA.

Commentaire :

La valeur des immobilisations incorporelles est fixe dans les deux premières années 2013 et 2014, puis une hausse en 2015 brut, cela veut dire que l'entreprise a investi en 2015, et par rapport aux variations Des valeurs nets, elles sont imputables aux dotations aux amortissements.

On a enregistré une petite augmentation de stocks dans les deux premières années par la suite une baisse dans la dernière année, et cela peut être expliqué par l'effet de la crise économique causé par le choc pétrolier du début de 2015 pour cela l'entreprise a dû mal à vendre.

On voit que les valeurs réalisables sont en augmentation qui est constituées essentiellement du poste client. Ce poste est un élément justificatif d'un bon écoulement des

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

produits, toutefois, cette hausse peut être un signal de crise pour, l'entreprise qui est obligé de vendre à crédit du fait de la baisse de la demande.

La valeur disponible enregistre une augmentation continue au cours des trois années, alors que la diminution des valeurs disponibles est un indicateur d'une bonne gestion car en théorie on préfère que ce poste soit à zéro (0) ce qui est difficile à réaliser en pratique.

Les postes stocks et clients représentent en moyenne 81% de l'actif circulant et les disponibilités sont minimales par rapport à ces deux derniers qui expliquent le recours au financement bancaire.

• Passif du bilan :

Tableau N°07 : Elaboration de passif du bilan.

PASSIF (en milliers de DA)	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
1 RESSOURCES PROPRES	7 114	7 114	7 114
Capital, réserves, résultats conservés	7 114	7 212	7 705
3 DETTES BANCAIRES A LMT	766	328	0
I RESSOURCES PERMANENTES	7 880	7 540	7 705
4 DETTES D'EXPLOITATION	3 601	4 483	4 420
Avances et acomptes reçus			
Dettes fournisseurs	2 501	2 331	3 109
Dettes fiscales et sociales	0	189	248
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes (dont divid. décidés)	1 100	1 963	1 063
II DETTES COURANTES	3 601	4 483	4 420
TOTAL DU PASSIF	11 482	12 023	12 125

Source : Documents Interne à La BNA.

Commentaires :

Les ressources permanentes enregistrent une faible baisse en 2^{ème} année puis une progression en 3^{ème} année en fonction du capital.

L'entreprise a enregistré une diminution continue jusqu'à nul en dernière année de dettes financières ce qui implique qu'il y a un remboursement total de l'emprunt.

Par contre les dettes fournisseurs sont toujours en progressions. Ceci à cause de l'augmentation des créances clients. L'entreprise doit négocier avec ses fournisseurs sur les délais de paiements, sinon elle risque d'avoir un problème de liquidité.

L'entreprise recours à des dettes fournisseurs et des dettes d'exploitation, ce qui démontre un besoin de financement à court terme.

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

III-2-5-3- L'analyse par les soldes intermédiaires de gestion :

Tableau N° 08 : Elaboration de Tableau de soldes intermédiaires de gestion.

(EN MILLIERS DE DINARS)	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Ventes de marchandises	6 623	9 617	9 523
Production vendue produits	0	0	0
Production vendue prestation de services	47	179	116
CHIFFRES D'AFFAIRES (CAHT)	6 670	9 796	9 639
Production vendue produits et services	47	179	116
Production stockée	0	0	0
Production immobilisée	0	0	0
PRODUCTION DE L'EXERCICE	47	179	116
Ventes de marchandises	6 623	9 617	9 523
(-) Coût d'achat des marchandises vendues	0	0	0
MARGE COMMERCIALE	6 623	9 617	9 523
Production	47	179	116
(+) Marge commerciale	6 623	9 617	9 523
(-) Consommations de l'exercice en provenance de tiers	5 572	8 168	8 418
VALEUR AJOUTEE (VA)	1 098	1 628	1 221
Valeur ajoutée	1 098	1 628	1 221
(+) subventions d'exploitation	0	0	0
(-) impôts, taxes et versements assimilés	133	196	193
(-) charges de personnel	372	372	160
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	593	1 060	868
Excédent brut d'exploitation	593	1 060	868
(-) dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	213	494	110
(+) transferts de charges	0	0	0
(+/-) autres produits et charges	0	0	157
RESULTAT D'EXPLOITATION (REX)	380	566	915
(+) produits financiers			
(-) charges financières	129	111	282
RESULTAT COURANT	251	455	633
Résultat courant	251	455	633
(+/-) résultat exceptionnel	0	0	0
(-) impôts sur les sociétés	0	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	251	455	633

Source : Documents Interne à La BNA.

Commentaire :

- **Chiffre d'affaire :**

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

Le chiffre d'affaire augmente au cours des 2 premiers exercices et baisse légèrement durant la dernière année, et cela a la variation des ventes de marchandise.

- **La valeur ajoutée :**

La valeur ajoutée est en progression au cours des 2 premières années ainsi une faible baisse en dernière année, et cela est dû à la marge commerciale.

- **Excédent brut d'exploitation :**

L'excédent brut d'exploitation augmente au fil des 2 premières années et baisse durant la dernière année. Cette baisse est due à la baisse de la VA, malgré la baisse des charges de personnel.

- **Le résultat d'exploitation :**

Le résultat d'exploitation augmente au cours des trois années, cela est dû à l'augmentation de l'EBE en 2014 et à la baisse des dotations aux amortissements et provisions d'exploitation enregistrée en 2015.

- **Le résultat courant :**

Le résultat courant est positif durant les trois années, cela s'explique par l'augmentation de résultat d'exploitation.

- **Le résultat de l'exercice :**

Les résultats des exercices restent positifs pour les trois années de l'étude ce qui indique que l'entreprise s'est enrichie sur l'exercice comptable, et ce qui lui permet de générer un bénéfice et cela signifie que l'entreprise est performante, mais ils devraient être importants puisque c'est par rapport à cela le banquier décide du montant autorisé du crédit.

III-2-5-4- La capacité d'autofinancement

Tableau N° 09 : Elaboration de la capacité d'autofinancement.

Désignation (en KDA)	2013	2014	2015
Résultat net de l'exercice	251	455	633
Dotation aux amortissements provisions	213	494	110
Capacité d'autofinancement	464	949	743

Source : Documents Interne à La BNA.

Commentaire :

L'entreprise « X » réalise une capacité d'autofinancement nettement positive, ce qui signifie que l'entreprise dégage un surplus monétaire et dispose de possibilités de financement de ses nouveaux investissements, et de remboursements de ses emprunts. Ainsi, en 2014 elle

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

réalise une augmentation de 485 KDA par rapport à 2013 et en 2015 elle réalise une augmentation de 279 KDA par rapport à 2013.

III-2-5-5- Analyse par la méthode des grandes masses

Cette analyse a pour but de savoir la performance et la capacité de l'entreprise à rembourser ces dettes.

III-2-5-5-1- Analyse de l'équilibre financier :

Le but est de savoir si les capitaux permanents arrivent à financer la totalité de l'actif immobilisé et si les DCT arrivent quant à elle, à financer les emplois cycliques.

L'appréciation de cet équilibre financier de l'entreprise nous pousse à calculer : le FR, le BFR et la trésorerie.

Tableau N° 10 : Elaboration d'indicateurs de l'équilibre financier.

Désignation	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
FR	5.254	5.407	4.961
BFR	3.899	3.366	1.633
TR	1.355	2.041	3.328

Source : Documents Interne à La BNA.

Commentaires :

Le fond de roulement est positif durant les trois années signifie que l'entreprise dispose suffisamment de ressources permanentes pour financer la totalité des besoins de l'investissement et elle détient un excédent de ressources couvrir son besoin d'exploitation.

Le BFR est positif tout au long des trois années de l'exercice, ceci lié à l'importance des délais donnés au client (valeur réalisable) par rapport au DCT. Même s'il a enregistré une légère diminution qui vient pour renforcer le FR dégagé.

La trésorerie de l'entreprise est positive durant les trois années et progresse continuellement et dégagée s'avère satisfaisante, et donc l'entreprise a pu gérer sa trésorerie sans la geler.

En définitif, la structure de l'entreprise affiche un équilibre sain sur toute la période. Elle dispose des ressources pour assurer le financement de ses besoins et dégage un excédent de trésorerie.

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

III-2-5-6- L'analyse par la méthode des Ratios :

Cette analyse consiste à évaluer la performance de l'entreprise, pour cela on va calculer les ratios de structure, d'activité et de liquidité

III-2-5-6-1- les ratios de structure :

Tableau N° 11 : Elaboration des ratios de structure.

Désignation	Formules	31/12/2013	31/12/2014	31/12/ 2015
Ratio de financement permanent	$R = \frac{\text{capitaux permanant}}{\text{Actif immobilisé}}$	3	3,534	2,807
Ratio d'autonomie financière	$R = \frac{\text{capitaux propres}}{\text{Total dettes}}$	1,629	1,499	1,743
Ratio de capacité de remboursement	$R = \frac{\text{DLMT}}{\text{CAF}}$	1,65	0,345	0
Ratio d'indépendance financière	$R = \frac{\text{capitaux propres}}{\text{Capitaux permanent}}$	0,903	0,956	1
Ratio d'endettement	$R = \frac{\text{total dettes}}{\text{Total actif}}$	0,380	0,401	0,364

Source : document interne à la BNA.

Commentaire :

Ratio de financement permanent dans les trois années il est supérieur à 1, cela signifie que les capitaux permanents financent non seulement l'intégralité des immobilisations mais également une partie de l'actif circulant.

Ratio d'autonomie financière est supérieur à 1, cela signifie que les capitaux propres de l'entreprise sont plus importants que les dettes financières. L'entreprise peut donc couvrir ses emprunts bancaires avec ses capitaux propres et elle est autonome financièrement.

Ratio de capacité de remboursement : pour cette entreprise le ratio de capacité de remboursement des deux années 2013 et 2014 est égale successivement 1,65 et 0,345 dû aux remboursements successifs.

Ratio d'indépendance financière doit être supérieur à 50%. Dans les trois années 2013, 2014 et 2015 est égale successivement 90,28%, 95,65% et 100%. Donc l'entreprise est indépendante financièrement lors que plus de la moitié des ressources dans telle dispose provient des fonds propres.

Ratio d'endettement dans cette entreprise dans les trois années il est inférieur à 100. Donc il signifie à l'investisseur un profil de gestion trop prudent et trop défensif

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

III-2-5-6-2- Les ratios de liquidité :

Tableau N°12 : Elaboration des ratios de liquidité.

Appellation	Mode de calcul	2013	2014	2015
Ratio de liquidité générale	AC d'exploitation / DCT	2,08	1,75	1,37
Ratio de liquidité immédiate	Disponibilités / DCT	0,37	0,45	0,75
Ratio de liquidité réduite	AC sauf stocks / DCT	0,22	0,20	0,24

Source : document interne à la BNA.

Commentaire :

Ratio de liquidité générale doit être supérieur à 1, Pour cette entreprise le ratio de liquidité générale des trois années 2013, 2014 et 2015 est égale successivement 2,08 ; 1,75 et 1,36. Donc l'entreprise couvre ses dettes à court terme au moyen de son actif circulant qui se transforme en liquide.

Ratios de liquidité immédiate doit être entre 0.2 et 0.3. Pour cette entreprise, le ratio de liquidité générale des trois années 2013, 2014 et 2015 est égale successivement 0,37 ; 0,45 et 0,75. Ces résultats sont supérieurs à la norme ce qui indique que l'entreprise dispose d'une trésorerie excessive pour rembourser des DCT.

Ratio de liquidité réduite doit être entre 0.3 et 0. 5, pour cette entreprise le ratio de liquidité générale des trois années 2013, 2014 et 2015 est égale successivement 0,22 ; 0,20 et 0,24 qui veut dire que l'entreprise ne peut pas rembourser ses DCT par la somme des valeurs réalisables.

III-2-5-6-3- Les ratios d'activité :

Tableau N°13 : Elaboration des ratios d'activité.

Appellation	Mode de calcul	2013	2014	2015
Rotation des stocks	$R = \frac{\text{Stock Moyen} \times 360}{\text{Achats} \pm \Delta \text{stock}}$	180j	360j	222j
Les délais fournisseurs	$R = \frac{\text{Dettes fournisseurs} \times 360}{\text{Achats TTC}}$	113j	72j	98j
Les délais clients	$R = \frac{\text{créances clients} \times 360}{\text{Ventes TTC}}$	31j	28j	33j

Source : document interne à la BNA.

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

Commentaire :

L'analyse des ratios d'activité de l'entreprise fait apparaître les éléments suivants :

Le délai de stockage de l'entreprise a subi une baisse en 2013, mais après cette année il y a une hausse en 2014 et 2015. Signifie que cette durée entraîne une mauvaise gestion des stocks.

Les délais de règlement accordés à l'entreprise par ses fournisseurs durant la période étudiée sont relativement supérieurs par rapport à ceux qu'ils sont accordés à ses clients, ceci traduit un rapport de force favorable à l'entreprise entre ses clients et ses fournisseurs (rapport créance et engagement).

Le tableau indique que les clients de l'entreprise ont obtenu 31 jours en 2013, 28 jours en 2014 et 33 jours en 2015 pour régler leurs engagements, un délai court. L'entreprise accorde à ses clients de délais de paiements dans le but de maintenir ou d'améliorer son activité.

III-2-5-6-4- Les ratios de rentabilité :

Tableau N° 14 : Elaboration des ratios de rentabilité.

Appellation	Mode de calcul	2013	2014	2015
Ratio de rentabilité commerciale	RN / CA (HT)	0,037	0,046	0,065
Ratio de rentabilité économique	RN / Total du bilan	0,021	0,037	0,052

Source : document interne à la BNA.

Commentaire :

Le ratio de rentabilité commerciale lié à l'activité de l'entreprise, il varie en fonction du chiffre d'affaire pendant les trois exercices donnés, il détermine combien gagne cette entreprise sur la vente de ses produits.

Le ratio de rentabilité économique mesure la performance de l'exploitation. Plus ce ratio est élevé plus l'activité d'exploitation est efficace pour rentabiliser le capital d'exploitation.

III-2-6- Conclusion sur les trois derniers exercices :

L'entreprise jouit d'une structure financière équilibrée, des fonds propres consolidés et enfin d'une totale indépendance financière (pour l'exercice 2015), en absence des toutes dettes financières. Cette entreprise manifeste clairement un besoin de trésorerie dont le recours au financement bancaire s'avère nécessaire.

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

III-2-6-1- Concours à court terme utilisés :

L'entreprise a bénéficié des lignes de crédit d'exploitation, qui ont été remboursés.

Après avoir exploité la réponse de la centrale des risques sur l'entreprise à bénéficier d'une ligne de crédit (avance sur stock) chez la banque « AGB » d'un montant de 3.000.000,00 DA, et ce suivant les déclarations de MR " X ".

III-2-6-2- Justification et montant des crédits sollicités :

Les lignes de crédits d'exploitation se présentent comme suit :

- Ligne d'aval.....2.500.000, 00 DA.
- Avance sur stock.....4.000.000, 00 DA.
- Découvert.....1.200.000, 00 DA.

Ces lignes permettant à la relation de faire face aux décalages entre les encaissements et les décaissements engendrés par son activité habituelle.

III-2-6-3- Garanties recueillies :

- Caution de Crédit d'Exploitation (CCE).
- Subrogation police d'assurance catastrophe naturelle.

III-2-6-4- Nature des garanties à recueillir :

- Hypothèque sur terrain et habitation en R+3 sis à Lotissement Ibourassen Nord-Ouest, lot n° 82, commune de Oued-Ghir Wilaya de Bejaia évalué à 39 130 960,00 DA, expertise établie par l'Architecte experte agréée, Mme " Y ", domiciliée à cité des 107 logements CNEP, BATIMENT 09, n° 04, Nacéria, BEJAIA.

Chapitre III financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la BNA (cas pratique)

III-2-6-5- Avis motivé :

En considération de l'analyse faite par la banque et du fait que les crédits sollicités sont justifiés et afin de lui permettre de poursuivre son activité dans de meilleures conditions, la banque à accepter d'accorder au client sa demande de crédit à court terme d'une durée d'un an, par la mise en place des lignes de crédits suivantes :

- Ligne d'aval, de 2.000.000,00 DA (avec un taux d'intérêt de 2,5%)
- Crédit de trésorerie de 3.200.000,00 DA (avec un taux d'intérêt de 8,5%)
- Facilité de caisse d'un montant de 800.000,00 DA (avec un taux d'intérêt de 8,5%)

Conclusion

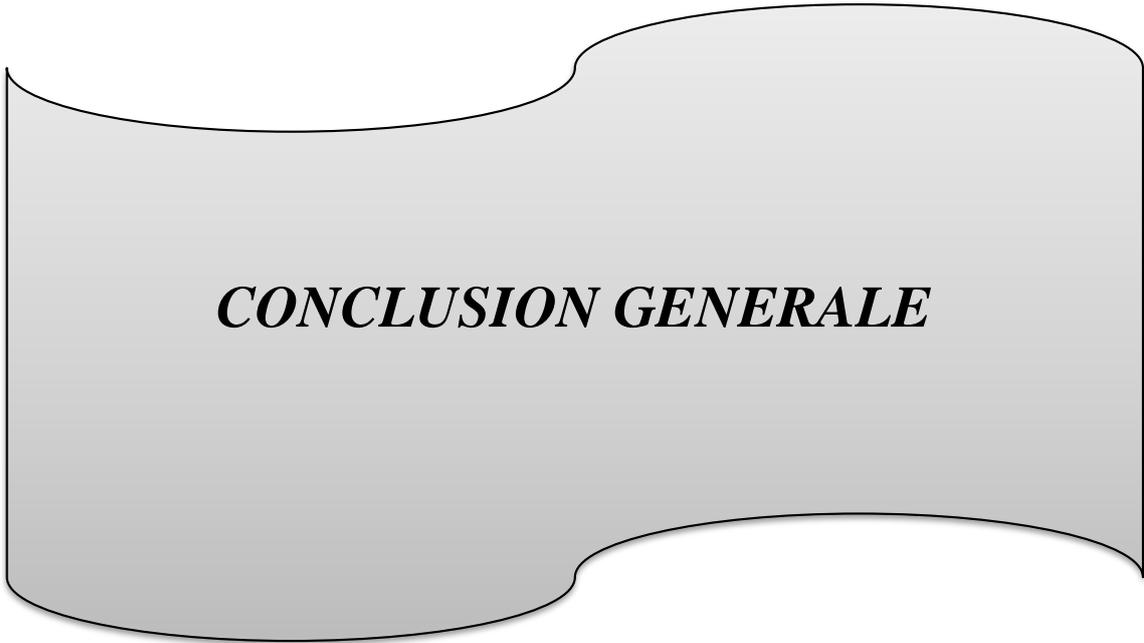
Notre stage a la banque nationale d'Algérie nous a permis de voir le financement du cycle d'exploitation d'une entreprise spécialisée en vente des pneus et pièces de recharges, et cela nous a permis également de faire une démarche d'étude d'un dossier d'un client pour pouvoir prendre une décision finale.

Comme on a pu faire les remarques suivantes :

Au terme de notre étude, nous avons abouti à une conclusion similaire à celle de la banque, en ce qui concerne la nature des trois crédits accordés par le chargé d'étude pour cette entreprise.

La banque a jugé de lui accorder un crédit de trésorerie, l'aval et facilité de caisse. Ces lignes permettant à l'entreprise de faire face aux décalages entre les encaissements et les décaissements engendrés par son activité habituelle. D'autre part on a remarqué que l'étude effectuée par la banque pour la demande de crédit d'exploitation n'a pas été suivi par un diagnostic financier approfondie de la situation financière de l'entreprise. Le diagnostic de l'entreprise et l'ensemble des calculs réalisés en haut ont été fait par nos soins. On note particulièrement les insuffisances suivantes dans l'étude réalisée par la banque :

- L'absence de l'analyse des soldes intermédiaires de gestion.et des ratios (sauf les ratios d'endettement).
- Le manque d'analyse des indicateurs d'équilibre financiers.
- Le non élaboration des bilans prévisionnels de 31/12/2016.



CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce présent mémoire, sanctionnant un mois de stage passé au sein de l'agence BNA Bejaia, nous avons essayé de présenter les différents produits et services proposés par la banque en matière de crédit et les principaux paramètres conditionnant leur octroi et la procédure du montage d'un dossier de crédit d'exploitation.

Au cours des trois chapitres que nous avons présenté, on a expliqué premièrement les généralités du cycle d'exploitation et la procédure de construction d'un dossier d'un crédit et ses différentes formes consentis par les banques Algériennes en matière du financement du cycle d'exploitation. Deuxièmement, nous avons illustré les types des crédits accordés par la banque à ses clients ainsi les risques et les garanties exigés. En dernier, nous avons étudié un dossier de crédit d'exploitation présenté par une entreprise de vente en détail de pneus et de pièces de recharges dans la wilaya de Bejaia.

En sa qualité de bailleur de fonds, la BNA doit connaître parfaitement son vis-à-vis, à travers une analyse subjective et objective, et doit s'entourer d'un maximum de précautions afin d'assurer le remboursement de ses fonds prêtés et de minimiser le risque à encourir. Or, bien que la BNA a recueilli les garanties bancaires préalables pour se prémunir, elle n'a pas réalisé une analyse et un diagnostic approfondi de la situation financière de l'entreprise.

Cependant, le financement du cycle d'exploitation se fait par rapport à la nature de l'activité de l'entreprise ainsi le type du crédit demandé par le client et cela après avoir fait une étude et un diagnostic financier de sa situation financière par le banquier pour lui accorder ce dernier, d'autre part le banquier prendre en considération tous les risques et les précautions qui nécessitent les garanties à recueillir afin de s'assurer du remboursement du crédit accordé en cas de défiance de l'entreprise.

Pour conclure, la banque est un intermédiaire essentiel entre les entreprises car elle assure des services financiers d'une complexité technique importante, Ainsi que l'octroi de crédits est un acte de gestion d'une portée considérable, eu égard aux enjeux économiques et financiers qu'il génère, tant sur le plan de création de richesses et d'emplois que sur le plan du développement économique. C'est ainsi que les banques doivent faire l'objet d'un savoir-faire et d'une maîtrise globale des processus de gestion bancaire adoptés aux normes internationales.

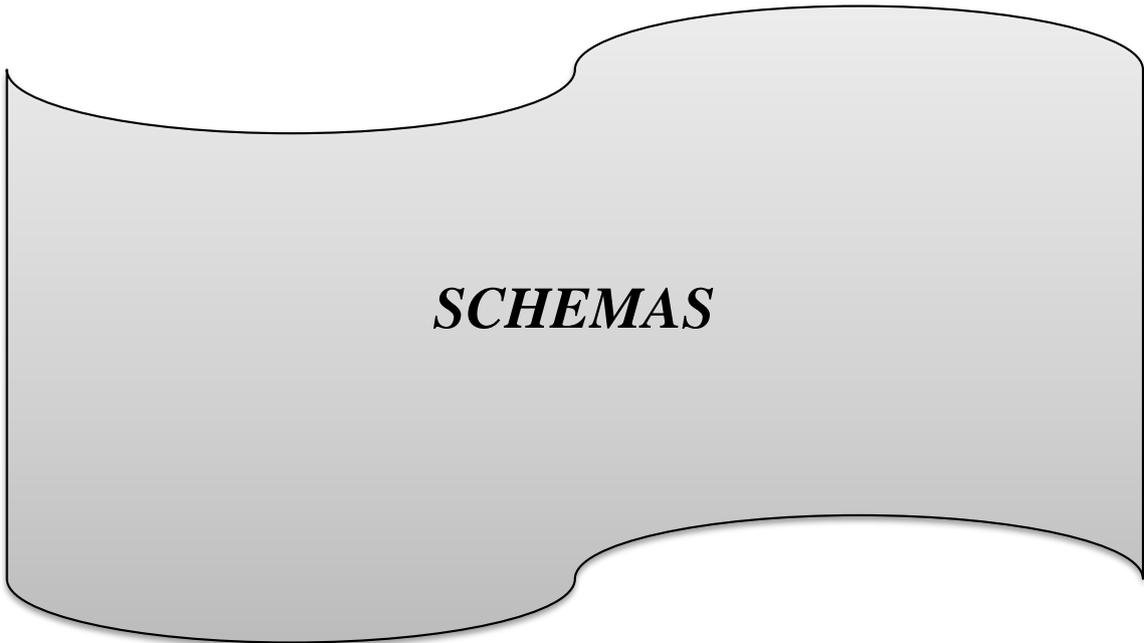


ABREVIATIONS

Abréviations

- **BFR** : Besoin en fonds de roulement.
- **BNA** : Banque National D'Algérie.
- **CA** : Chiffre d'affaires.
- **CAF** : Capacité d'autofinancement.
- **CF** : charges fixes.
- **CLT** : Crédit à Long Terme.
- **CMT** : Crédit à Moyen Terme.
- **CV** : Charges variables.
- **DA** : Dinars algérien.
- **DCT** : Dettes à court terme.
- **DF** : Dettes financières.
- **DMLT** : Dettes à moyen et long termes.
- **EBE** : Excédent brut d'exploitation.
- **FR** : Fond de Roulement.
- **FRN** : Fonds de roulement net.
- **IBS** : Impôt sur le bénéfice des sociétés.
- **IS** : Indice de sécurité.
- **KDA** : Kilo dinars.
- **L.E** : Levier d'Exploitation.
- **MC** : Marge commerciale.
- **MDA** : milliers de dinars.
- **MS** : Marge de sécurité.
- **P.E** : production de l'exercice.
- **PM** : point mort.
- **R.E** : Résultat de l'exercice.

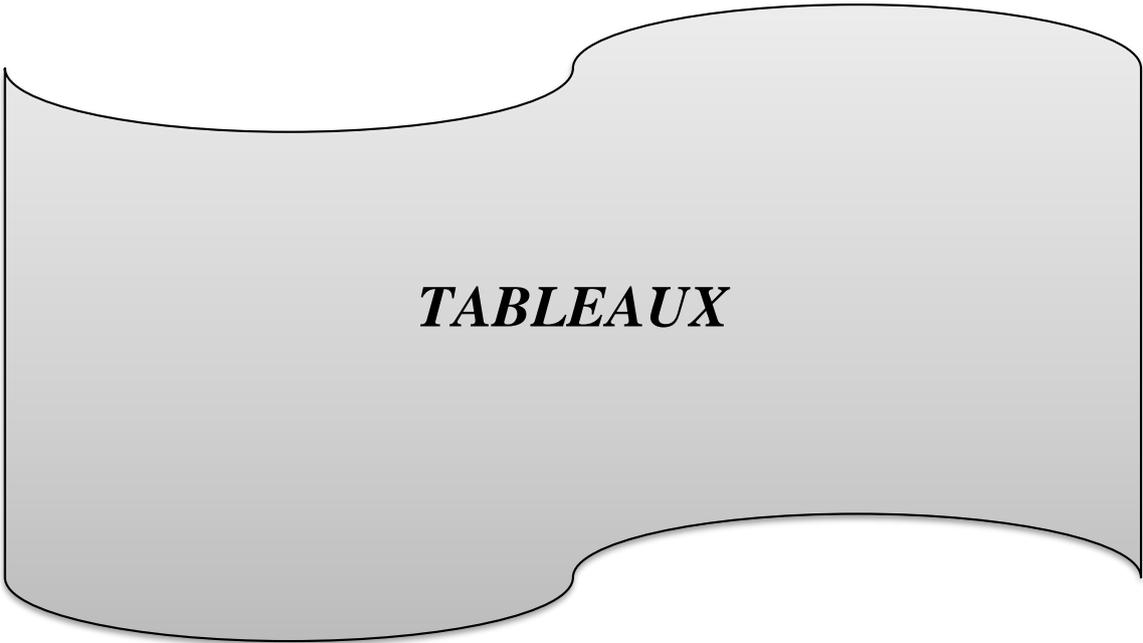
- **RCAI** : Résultat courant avant impôt.
- **RN** : Résultat net.
- **SIG** : Solde intermédiaire de gestion.
- **SR** : seuil de rentabilité.
- **TCR** : Tableau des comptes de résultats.
- **TR** : Trésorerie.
- **TRI** : Taux de rentabilité interne.
- **TTC** : Toutes taxes commises.
- **Tx m/CV** : Taux de marge sur cout variable.
- **VA** : Valeur ajoutée.
- **VD** : Valeurs Disponibles.
- **VE** : Valeurs d'exploitation.
- **VR** : Valeurs réalisable.
- **VRI** : Valeur résiduelle des immobilisations.



SCHEMAS

Liste des schémas

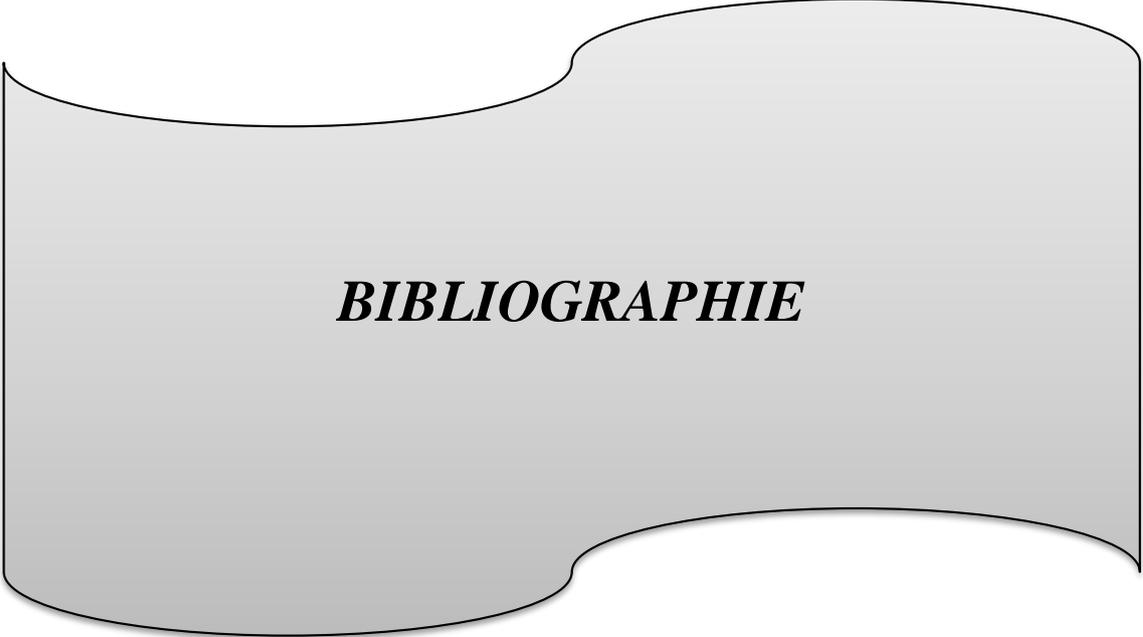
SCHEMA N° 01 : Les différentes phases de cycle d'exploitation -----	6
SCHEMA N° 02 : cycle d'exploitation commercial -----	8
SCHEMA N° 03 : Cycle d'exploitation industriel -----	9
SCHEMA N° 04 : Cycle d'exploitation dans les services -----	9
SCHEMA N° 05 : Les variables clés pour l'entreprise-----	33
SCHEMA N° 06 : Les différents types de financement-----	43
SCHEMA N° 07 : Besoin de financement de l'exploitation -----	51
SCHEMA N° 08 : Le déroulement de cycle d'exploitation -----	53
SCHEMA N° 09 : L'organigramme de la BNA -----	58
SCHEMA N° 10 : Organigramme de l'agence catégorie "C" 587 de Bejaia -----	59
SCHEMA N° 11 : Organigramme du service crédit -----	61



TABLEAUX

Liste des tableaux

TABLEAU N° 01 : Présentation de l'actif du bilan comptable-----	15
TABLEAU N° 02 : Présentation de passif du bilan comptable-----	16
TABLEAU N° 03 : Présentation le tableau des soldes intermédiaire de gestion-----	19
TABLEAU N° 04 : présentation de délégation de pouvoir-----	64
TABLEAU N° 05 : Les mouvements d'affaire confiés-----	68
TABLEAU N° 06 : Elaboration de bilan actif-----	69
TABLEAU N° 07 : Elaboration de bilan passif-----	70
TABLEAU N° 08 : Elaboration des soldes intermédiaires de gestion-----	71
TABLEAU N° 09 : Elaboration de la capacité d'autofinancement-----	72
TABLEAU N° 10 : Elaboration d'indicateur de l'équilibre financier-----	73
TABLEAU N° 11 : Elaboration des ratios de structure-----	74
TABLEAU N° 12 : Elaboration des ratios de liquidité-----	75
TABLEAU N° 13 : Elaboration des ratios d'activité-----	76
TABLEAU N° 14 : Elaboration des ratios de rentabilité-----	76



BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Ouvrage :

- ALAIN Marion, « Analyse financière », 3eme Edition Dunod, Paris, 2004.
- Béatrice Meunier ROCHER, « le diagnostic financier », Edition d'organisation, 2001.
- BRIQUET Ferri, « Les plan de financement », Edition Economica, 1997.
- BRUNO Solnik « Gestion financière », 6eme Edition, Dunod, Paris, 2001.

- CATHERINE KARYOTIS, « l'essentiel de la banque », lextenso Edition 2015.
- DE LA BRUSLERIE Hubert, « Analyse financière, information financière, diagnostique et évaluation », Edition Dunod, Paris, 2010.
- DEGOS Jean-guy. GEIFFITHS Stephane, « gestion financière, de l'analyse à la stratégie», Edition d'organisation, 2011.
- FAROUK BOUYAKOUB, « L'entreprise et le financement bancaire », Casbah ; Alger, 2001.
- FREDERIC LOBEZ, « finance banques et marchés du crédit », 1^{ere} Edition, Paris, mai 1997.
- GERARD MELYON, « Gestion financière », Edition BREAL, 4eme Edition, Paris, 2007.
- GRANDGUILLOT Béatrice et Francis, « Analyse financière les outils du diagnostic financière », Gualino Editeur, 6eme Edition, Paris, 2002.
- HUBERT de La Bruslerie, « Analyse financière », 3eme Edition Dunod, Paris, 2006.

- Isabelle Chambost, Thierry Cuyaubère, « Gestion financière », 3eme Edition, Dunod, Paris, 2006.
- JEAN-MARC BEGUIN/ARNAUD BERNARD, « L'essentiel des tschniques bancaires », Edition d'organisation, Pris, 2008.
- Jérôme CABY et Jacky KOEHL, Analyse financière, PEARSON Education, DAREIOS, France, 2003-2006.

- LUC BERNET-ROLLANDE, « Principes de technique bancaire », 25eme Edition, Dunod, Paris, 2008.
- MECHEL GUANDIN, « Le crédit au particulier ».
- PHILIPPE GARSUAULT, « la banque fonctionnement et stratégies », 2eme Edition, Paris.
- RAMAGE Pierre, « Analyse et diagnostic financier », Edition d'organisation, Paris, 2001.
- SANDRINE RENIER, « Financer votre création d'entreprise », 4eme Edition, septembre 2010.

- THIBAUT Jean-Pierre, « le diagnostic d'entreprise, Guide pratique », Edition corenc : SEDIFOR, Paris, 1989.

Bibliographie

Articles, ordonnances et décrets :

- L'article 1 de réglementation N° 91-05 du 15 février 1991.
- L'article 2 de l'instruction algérienne N° 74-94
- L'article 409 du code de commerce
- L'article 644 du code civil algérien

Autres documents :

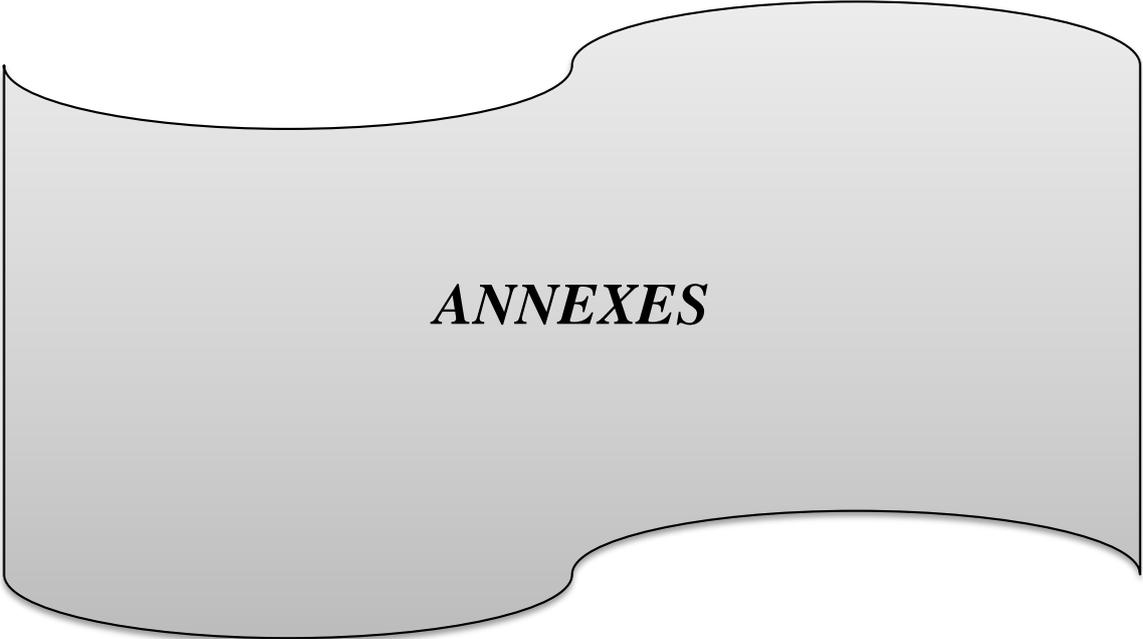
- Cours de régulation bancaire et prudentielle.
- Document de la BNA, « Le financement de l'exploitation de l'entreprise ».
- Document interne de la banque national d'Algérie, agence AZAZGA.
- F. HADHBI, « Cours 3^{ème} année Analyse Financière », Université de BEJAIA, 2019.

Mémoires :

- AMGHAR Farouk, AMIRAT Micipsa, « L'analyse financière comme outil d'évaluation des risques d'exploitation cas : SARL IFRI », Mémoire de Master en finance et comptabilité, option contrôle, comptabilité et Audit, Université de Bejaia, 2017
- ATMIMOU Fatma BELMOKHTAR Lilia, « Financement bancaire des petites et moyennes entreprises », Mémoire de Master en sciences financières et comptabilité, Université Mouloud Memmeri de TIZI-OUZOU, 2017/2018.
- MERAD Yasmine Thanina, MENSSOURI Celia, « les opérations de crédit bancaires cas d'un crédit d'exploitation BEA TIZI-OUZOU », Mémoire de Master en science commerciale, Université MOULOUD MEMMERI de TIZI-OUZOU, 2014/2015.
- SALHI Nadjib, « L'analyse financière du cycle d'exploitation d'une entreprise », Mémoire de Master en science de gestion, Option finance d'entreprise, Université de Bejaïa, 2019/2020.

Sites consultés :

- http://static.societegenerale.fr/ent/ENT/Repertoire_par_type_de_contenus/Fichiers_uploades/PDF/Commerce_international/remiseudocumentaire.pdf (consulter le 25 juin 2021).
- http://www.memoireonline.com/12/13/8320/m_Financement-bancaire-d-un-projet-de-creation-d-entreprise3.html (consulter la 4 avril 2021).
- https://www.memoireonline.com/10/13/7570/m_le-financement-et-le-risquedu-commerce-exterieur-etude-comparative-entre-le-credit-documentair8.html (consulter le 25 juin 2021).



ANNEXES

Annexes

FOURNISSEUR: SARL HAMTECH
ACTIVITE: PLASTIQUE AND CHEMICALS DISTRIBUTION
ADRESSE: 01 RUE KHODJET EL DJELD HR MOURAD RAIS ALGER
RIB: 021000161130002553-18

LETTRE DE CHANGE N°: 05/2020

	ALGER LE: 28/06/2020 AU: 25/09/2020
	LE MONTANT: 1 477 444,50
	COTRE CETTE LETTRE DE CHANGE VEILLEZ PAYER A L'ORDRE DE UN MILLION QUATRE CENTS SOIXANTE DIX SEPT MILLE QUATRE CENTS QUARANTE QUATRE DINARS ET CINQUANTE CENTIMES
	LA SOMME DE: SARL
ACCEPTATION CACHET ET SIGNATURE	TIRÉ ENTREPRISE: EURL ADRESSE: IRVAHEN
	DOMICILIATION
AVAIL CACHET ET SIGNATURE	BANQUE: BNA AGENCE: 587 COMPTE: 4
	INSTRUCTIONS PARTICULIERES: les frais a la charge du tiré.



Bon pour aval de la signature de la EUR..... à concurrence de la somme de :

Un million quatre cent soixante-dix-sept mille quatre cent quarante-quatre dinars et cinquante centimes .

A ECHEANCE DU 25/09/2020

FAITE A BEJAIA LE 28/06/2020

Annexes

البنك الوطني الجزائري
BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

AUTORISATION D'ENGAGEMENT à classer au dossier du bénéficiaire au Siège rattaché

Succursale **D.R.E. DE BEJAIA "191"** DESTINATAIRE **AGENCE IHADDADENE "587"** ECHEANCE **30/09/2017**

Le **14/09/2016** ST 124 Votre demande de **crédit d'exploitation** en date du **28/05/2016**

BENEFICIAIRE

Mr **[REDACTED]** C/C 0300.100.959.45
FERME AISSOU 04 CHEMINS BEJAIA CLE BA N° 18051966TOULO00

CREDIT ACCORDE FORME	MONTANT	CONDITIONS	GARANTIES ET OBSERVATIONS
Ligne d'aval (sans marge).....	2.000.000,00 DA	Conditions de banque en vigueur	A PRIORI: - Convention de crédit d'exploitation A POSTERIORI: - Hypothèque sur terrain et habitation(R+3) - Subrogation police d'assurance CAT-NAT
Crédit de trésorerie (mobilisable par billet à ordre 80 %)...	3.200.000,00 DA		
Facilité de caisse	800.000,00 DA		

La Directrice FI
 N° [REDACTED]

BANQUE NATIONALE D'ALGERIE
 ST. 124 Ipm. BNA 1

ARCH, 5

Annexes

البنك الوطني الجزائري
BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

Siège social - ALGER
#, Boulevard ERNESTO "CHE" GUEVARA
R.C. Alger 00 B 00129 04

....., Le B. P. DA

A Payer contre ce billet,

à l'ordre de la **BANQUE NATIONALE D'ALGERIE** la somme

de

Somme en toutes lettres et en Dinars Algériens

valeur reçue

.....
Souscripteur

.....
.....
.....
Domiciliation

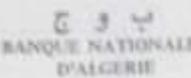
.....

CA 19 - Imp. BNA

Annexes

BILAN (en millions de dinars)				Autres lampes et crédits accordés																																							
	18	19	19																																								
Fonds (Social (Personnel																																											
Réserves																																											
Résultats reportés																																											
Actif net																																											
Résultats nets de l'exercice (+) ou (-)																																											
Emprunts bancaires à terme																																											
Autres emprunts à terme																																											
C/C associés bloqués																																											
Resources permanentes																																											
Investissements																																											
Investis. Hors exploitation																																											
Val. temp. immob. (V.T.I.)																																											
Amortissements																																											
Immobilisations nettes																																											
Fonds de roulement																																											
Stocks																																											
Réalizable																																											
Disponible																																											
Exigible à vue dont C/C associés et passif privilégié																																											
Besoin en Fonds de roulement																																											
Capacité d'autofinancement																																											
Actif hors bilan																																											
Actif fictif non amorti																																											
Avis du responsable des engagements																																											
				SCAB au																																							
				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Crédits bancaires</th> <th>Total autor.</th> <th>Total OUI.</th> <th>Non autor.</th> <th>Notée %</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Par cause</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Par esqpte</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Par OCD</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Par Aval - Cant.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Par CMT</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">19</td> <td style="text-align: center;">19</td> <td></td> <td style="text-align: center;">19</td> </tr> </tbody> </table>					Crédits bancaires	Total autor.	Total OUI.	Non autor.	Notée %	Par cause					Par esqpte					Par OCD					Par Aval - Cant.					Par CMT						19	19		19
Crédits bancaires	Total autor.	Total OUI.	Non autor.	Notée %																																							
Par cause																																											
Par esqpte																																											
Par OCD																																											
Par Aval - Cant.																																											
Par CMT																																											
	19	19		19																																							
				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Chiffre d'AI - Intér</th> <th colspan="2"></th> <th colspan="2"></th> </tr> <tr> <th>Notre part</th> <th>cptr</th> <th>Escompte</th> <th colspan="2">% imp.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Semestre</td> <td></td> <td></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Semestre précédent</td> <td></td> <td></td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>					Chiffre d'AI - Intér					Notre part	cptr	Escompte	% imp.		Semestre					Semestre précédent																			
Chiffre d'AI - Intér																																											
Notre part	cptr	Escompte	% imp.																																								
Semestre																																											
Semestre précédent																																											
				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Cautions</th> <th>Surface</th> <th>Date</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					Cautions	Surface	Date																																
Cautions	Surface	Date																																									
				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Contentieux</th> <th>Garanties</th> <th>fiscal</th> </tr> <tr> <th>en règle oui - non</th> <th>en règle oui - non</th> <th>en règle oui - non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					Contentieux	Garanties	fiscal	en règle oui - non	en règle oui - non	en règle oui - non																													
Contentieux	Garanties	fiscal																																									
en règle oui - non	en règle oui - non	en règle oui - non																																									
				<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="5" style="text-align: center;">Décision du directeur de la succursale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="5" style="height: 50px;"></td> </tr> </tbody> </table>					Décision du directeur de la succursale																																		
Décision du directeur de la succursale																																											

Annexes



**BANQUE NATIONALE
D'ALGERIE**

DESTINATAIRE

DR. BOUCHE TIBET

**DEMANDE D'AUTORISATION
RENOUVELLEMENT - AUGMENTATION - DIMINUTION
DE CREDIT**

Données

Type de valeurs mobilières et forme de la Société et capital Activité professionnelle Domicile N° d'immatriculation au RC	N° DU COMPTE SOURCE D'ACQUISITION MATRIQUE SCAE
---	---

Formes de crédits	Autorisations en cours		Autorisations demandées		Utilisations
	Montants	Echéances	Montants	Echéances	
1. CREDIT A TERME 2. CREDIT A COURT TERME 3. CREDIT A LONG TERME 4. CREDIT A TRAVAIL 5. CREDIT A CONSOMMATION					

INTERETS	ESCOMPTE	COMMISSIONS
Tarif N°	Taux d'escompte	— sur Avals
Intérêts Créiteurs		— sur Cautions
Intérêts Débiteurs		

GARANTIES FOURNIES PAR LE CLIENT OU PAR DES TIERS

QUANTITE	NATURE des Garanties ou Désignation des Titres	COURS	MONTANT

RECAPITULATION DE LA SITUATION IMMOBILIERE DU CLIENT

DATES DES RELEVES		ENUMERATION SUCCEE DES IMMEUBLES	DATE DE L'ESTIMATION	ESTIMATION DES IMMEUBLES	MONTANT DES HYPOTHEQUES	ECHÉANCE
CADASTRE	HYPOTH.					

AFCH. 3

ET 46 - Imp. BNA

Annexes

MOUVEMENT DU COMPTE (en milliers de dinars)

MOUVEMENT DU COMPTE		Mois	PROVISIONS EXTENDUES						DUREE DES PERIODES Couverture	OBSERVATIONS
DEBIT	CREDIT		DATE	D.C.	MINIMUM	DATE	D.C.	MAXIMUM		

MOUVEMENT D'ESCOMPTE (en milliers de dinars)

Année	Montant cumulé des remises	Reçus en ans en	Appréciation du papier
20			Montant
20			Qualité
20			Longueur
			% impayés

MOUVEMENT D'AVALS ET D'OBLIGATIONS CAUTIONNEES

Trimestre	Utilisation cumulée du trimestre		en cours		
	Aval	O.C.	échéance	Aval	O.C.

Exposé de l'affaire

1*) Indiquer éventuellement les modifications juridiques survenues dans la situation de l'affaire.

2*) S'il s'agit d'une première demande l'exposé doit énumérer :

- les membres du Conseil d'administration ou les principaux dirigeants
- les renseignements recueillis auprès de 3 sources d'information

3*) Se conformer au *caveau* type de la demande de crédit (cf. circulaire n° 339) en respectant la disposition des titres suivants :

- origine de l'affaire
- Administration et modifications éventuelles
- objet du crédit
- moyens
- bilan
- activité
- Besoins et issue des crédits

Table des matières

Introduction générale	1
Chapitre I : Notions de base sur le cycle d'exploitation.....	4
I-1- Généralité sur le cycle d'exploitation	4
I-1-1- Définition du cycle d'exploitation.....	4
I-1-1-1- Définition de la notion de cycle d'exploitation.....	4
I-1-1-2- Les caractéristiques du cycle d'exploitation	4
I-1-1-3- Les phases du cycle d'exploitation	5
I-1-1-3-1- La phase d'approvisionnement.....	5
I-1-1-3-2- La phase de production.....	5
I-1-1-3-3- La phase de commercialisation.....	5
I-1-2- Les composants du cycle d'exploitation	7
I-1-2-1- Le cycle d'exploitation d'une entreprise commerciale.....	7
I-1-2-2- Le cycle d'exploitation d'une entreprise industrielle.....	7
I-1-2-3- Le cycle d'exploitation d'une entreprise a prestation de service	8
I-2- Diagnostic économique et financier du cycle d'exploitation	10
I-2-1- La procédure de construction d'un dossier de crédit.....	10
I-2-1-1- Etude du dossier de crédit	10
I-2-2- Diagnostic économique et financier du cycle d'exploitation	12
I-2-2-1- L'analyse rétrospective	12
Chapitre II : Le financement du cycle d'exploitation	32
II-1- Les quatre règles de financement du cycle d'exploitation	32
II-1-1- Distinguer rentabilité, solvabilité et liquidité.....	32
II-1-2- Disposer d'outils de suivi et de prévision	34

Annexes

II-1-3- Application des trois principes simples d'équilibre financier.....	34
II-1-4- Considérer les délais de règlement comme des conditions financière	35
II-2- Les types de financement de l'exploitation.....	36
II-2-1- Les crédits d'exploitation directe	36
II-2-1-1- Crédits d'exploitation globaux	36
II-2-1-2- Crédit d'exploitation spécifique	39
II-2-2- Les crédits d'exploitation indirecte	40
II-3- Les risques et les garanties du crédit bancaire	44
II-3-1- Les différents risques émanant du crédit.....	44
II-3-2- Les moyens de prévention des risques	45
II-3-2-1- Le recueil des garanties.....	45
II-3-2-2- L'application des règles prudentielles	48
II-3-3- Les besoin de financement de l'exploitation	50
Chapitre III : Financement bancaire du cycle d'exploitation par une banque cas de la B.N.A (cas pratique)	57
III-1- Présentation de l'organisme d'accueil	57
III-1-1- Historique de la BNA	57
III-1-2- Forme juridique	58
III-1-3- Organisation de la BNA	60
III-2- Etude d'un cas pratique.....	67
III-2-1- Principaux risques à analyser.....	67
III-2-2- Présentation de l'entreprise.....	68
III-2-3- Direction actionnariat	68
III-2-4- Les mouvements d'affaire confiés.....	69
III-2-5- Analyse rétrospective.....	69
Conclusion générale.....	81

Annexes

Abréviations

Schémas

Tableaux

Bibliographie

Annexes

Table des matières

Résumé

L'entreprise depuis sa création et tout au long de son développement a besoin des ressources financières quel que soit sa taille, et pour cela il existe un financement du cycle d'exploitation qui se fait par la banque généralement selon la nature, l'activité de l'entreprise et le type de crédit demandé. Pour accorder ce crédit par le chargé d'étude ça nécessite une démarche pour l'étude de son dossier et une analyse de l'équilibre, de la rentabilité et de liquidité qui nous permet d'avoir une idée sur la situation financière de l'entreprise. Une fois la décision est prise par le banquier, cette dernière demande des hypothèques qui lui garantissent le crédit accorder dans le cas du non remboursement des dettes.